

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

CAHIER THÉMATIQUE

ARMATURE DU TERRITOIRE



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

BP 90016 - 54470
Thiaucourt Regnieville Cedex

03 83 81 91 69
accueil@cc-madetmoselle.fr
www.cc-madetmoselle.fr

PROCÉDURE EN COURS

Élaboration du PLUi

**Projet arrêté en
Conseil
Communautaire le
06 mars 2025**

Prescription

D.C.C. 28/05/2019

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

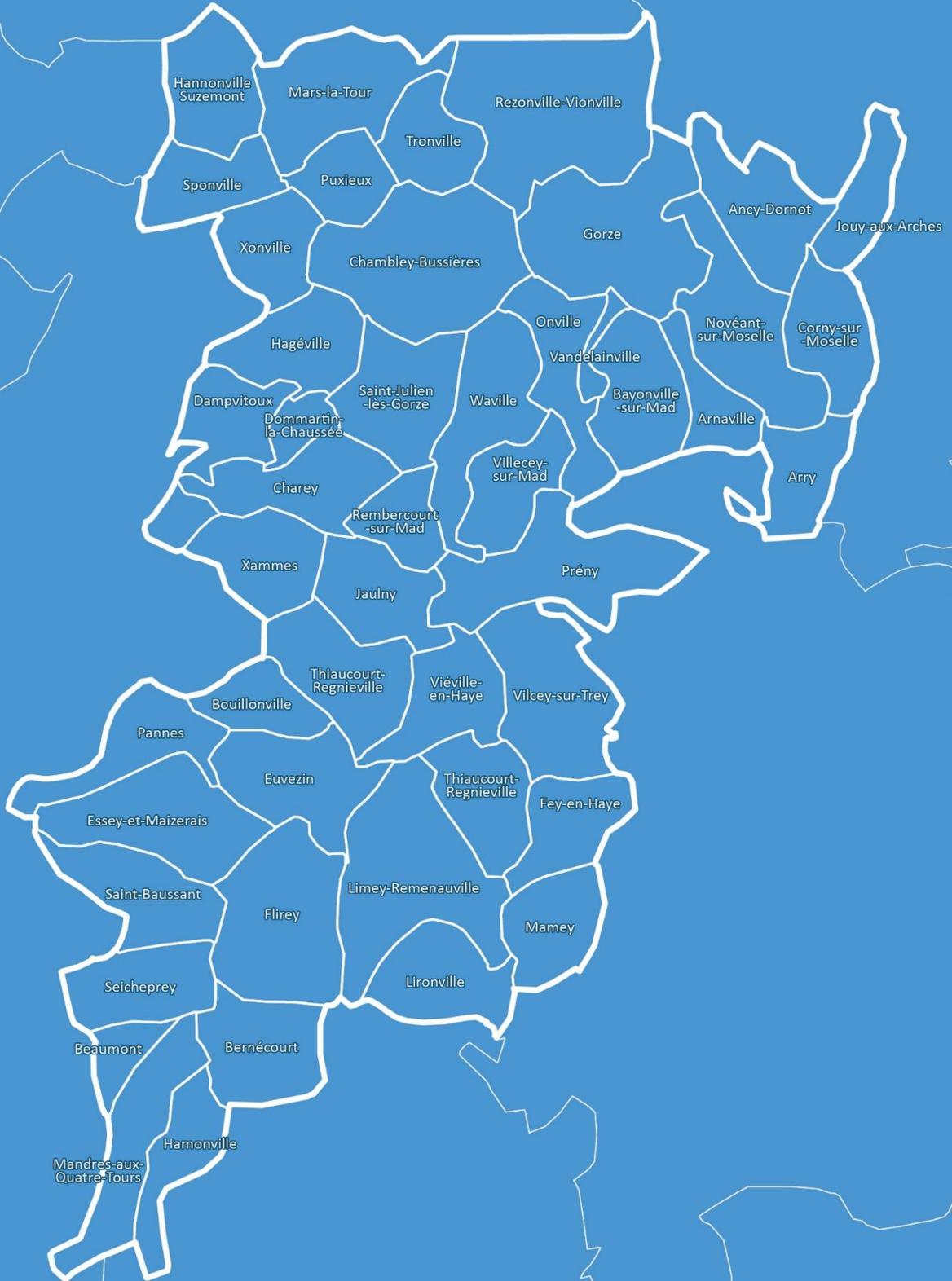


TABLE DES MATIÈRES

1. ÉQUIPEMENTS	5
1.1. Niveaux d'équipement des bourgs et des villages	5
A. Les polarités au sens du SCoTAM	5
B. Le maillage de l'offre de services et d'équipements	6
1.2. Équipements scolaires, périscolaires et dédiés à la petite enfance	11
A. Répartition des écoles sur le territoire : une majorité de regroupements pédagogiques	11
B. Effectifs scolaires : globalement stables ou en légère baisse depuis cinq années	12
C. Qualité des équipements scolaires : des travaux récents pour un tiers des sites	13
D. Accueil des jeunes enfants : des services qui s'étoffent depuis une dizaine d'années	14
E. Enseignement secondaire : un collège présent sur le territoire	16
1.3. Accès aux soins et organisation de l'offre médicale	18
A. L'accès aux soins : une offre de proximité concentrée dans les pôles urbains	18
B. Hébergements spécialisés : des soins adossés à des institutions historiques	20
1.4. Équipements sportifs, culturels, et dédiés aux loisirs	22
A. Plus de la moitié des communes dotées d'un équipement sportif en libre accès	22
B. De nombreuses salles polyvalentes supports de la vie associative et de loisirs du territoire	25
1.5. Accessibilité numérique	27
A. Une couverture mobile avec des zones blanches ponctuelles	27
B. Un déploiement de la fibre en grande partie porté par les collectivités locales	28
2. MOBILITÉ	30
2.1. Organisation des mobilités à l'échelle du SCoTAM	30
2.2. Accessibilité générale du territoire	31
A. Un réseau routier irriguant l'ensemble du territoire	31
B. La voiture : le moyen de transport souvent le plus rapide et parfois le seul	33
2.3. Les infrastructures routières	34
A. Maillage du réseau viaire : un trafic qui s'intensifie fortement à l'approche de Metz	34
B. Aires de covoiturage : des aménagements récents et projetés	36
C. L'offre de stationnement : inventaire des capacités de stationnement	37
Nombre approximatif de places sur des espaces de stationnement ouverts publics	37
D. Des axes et intersections particulièrement accidentogènes	43

2.4.	Les transports en commun	45
A.	Un territoire traversé de lignes de train, une desserte TER assurée en façade est	45
B.	Des solutions de transports collectifs à la demande et des lignes régulières à vocation scolaire	46
2.5.	Les aménagements dédiés aux mobilités actives	49
A.	Des itinéraires de grande randonnée et des aménagements piétons dans et aux abords des villages	49
B.	Un itinéraire cyclable structurant le long de la Moselle	50
2.6.	Des pistes d'actions et des projets pour conforter des modes alternatifs à la voiture	52
A.	De nouveaux services de mobilité envisagés	52
B.	La création de pistes cyclables	52
C.	Des aménagements urbains autour des gares et haltes ferroviaires	53
2.7.	Les pratiques de déplacement des habitants	54
A.	Équipement des ménages : un taux de motivation très élevé	54
B.	Modes de déplacement : 64 % des déplacements quotidiens en voiture	55
C.	Des déplacements internes dévolus aux loisirs en premier lieu	55
2.8.	La géographie des déplacements	56
A.	Flux de mobilité quotidiens sur le territoire : des lieux d'emploi qui se détachent	56
B.	Échanges avec les autres territoires : une forte polarisation de Metz Métropole	59
3.	SYNTHÈSE DES ENJEUX	61

1. ÉQUIPEMENTS

1.1. NIVEAUX D'ÉQUIPEMENT DES BOURGS ET DES VILLAGES

A. Les polarités au sens du SCoTAM

Le pourquoi de l'armature urbaine du SCoTAM

L'ensemble des pôles urbains et ruraux hiérarchisés, et leurs aires d'influence, identifiés par le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) constituent l'armature urbaine du territoire. L'objectif est de conforter des centralités qui dispensent des services et offrent un niveau d'équipements à leur population, ainsi qu'aux habitants des communes alentour.

Le PADD du PLUi doit donc prendre appui sur l'armature urbaine du SCoTAM. Ainsi, la programmation des logements, l'implantation des équipements et des services, mais aussi le développement de la mobilité, sont à établir en cohérence avec l'armature urbaine. Le SCoTAM établit, par ce biais, les bases d'un développement territorial qui respecte les intérêts de chaque niveau de polarité, tout en promouvant un urbanisme de proximité, et en renforçant l'offre d'équipements et de services des communes.

Le rôle de l'armature urbaine du SCoTAM



Source : rapport de présentation, tome 4 du SCoTAM

Le territoire du **SCoTAM** s'organise autour de **56 polarités** et de 169 communes dites périurbaines et rurales, sachant qu'il compte 225 communes regroupées en 7 intercommunalités, et accueille 405 800 habitants.

À l'échelle de **Mad & Moselle**, ces **polarités sont au nombre de 8** :

- ◇ **Thiaucourt-Regniéville** y est qualifié de bourg-centre ;
- ◇ **Novéant-sur-Moselle**, de pôle-relais ;
- ◇ **Ancy-Dornot, Chambley-Bussières, Corny-sur-Moselle, Gorze, Jouy-aux-Arches et Mars-la-Tour**, de pôles de proximité.

Au sens du SCoTAM, le bourg-centre est voué à rayonner à l'échelle de son territoire, grâce à l'enseignement secondaire qui y est dispensé - le collège de Thiaucourt en l'occurrence - et une offre de services et commerces de second rang. Il constitue un **lieu d'appui pour déployer une offre de services complémentaire à celle de la Métropole messine**.

Dans l'armature urbaine du SCoTAM, les pôles-relais et de proximité assurent un maillage de services au plus près des habitants : des services de proximité à la fois scolaires, commerciaux, publics, médicaux ou à la personne. Dans cette armature, **un pôle-relais tel que Novéant-sur-Moselle a en plus vocation à développer une offre plus complète** dans le domaine médical, paramédical ou encore périscolaire.

Les fonctions métropolitaines se centralisent au niveau de l'agglomération messine. Toutefois, le territoire de Mad & Moselle est multipolarisé. Metz et son agglomération sont dotés d'équipements culturels à rayonnement national et d'établissements d'enseignement supérieur pratiqués par les habitants de Mad & Moselle. **Il en va de même, dans une moindre mesure, pour l'agglomération nancéienne.**

De plus, **certaines fonctions d'enseignement secondaire (lycée), et une offre médicale et de commerces non présente sur le territoire de Mad & Moselle**, font de **Jarny, Commercy, Toul et de Pont-à-Mousson** des lieux de centralité pour des habitants du territoire.

structurants d'un point de vue urbain du fait de leurs importantes emprises à l'échelle des bourgs et villages concernés. Ils sont aussi des sites d'emplois d'envergure pour ces trois communes.

- ◇ **Thiaucourt-Regniéville, se distingue grâce à son panel** d'équipements, de services et de commerces qui en font un **bourg-centre répondant aux besoins des habitants des communes environnantes** : collège, écoles, gendarmerie, banque (permanences), mais aussi boulangerie, ou encore pharmacie. De plus, les locaux de la Communauté de Communes Mad & Moselle accueillent « France Services » qui propose des conseils et un accompagnement des citoyens dans leurs démarches administratives et les services de La Poste.
- ◇ La commune de **Novéant-sur-Moselle**, est, quant à elle, dotée d'**équipements sportifs et culturels**, et d'une **diversité de services de proximité, de santé et de quelques commerces de première nécessité** : boulangeries, coiffeurs, pharmacie, bureau de poste, écoles, infirmiers et médecins généralistes. Pour stimuler la vitalité villageoise, et redonner vie à une cellule commerciale, la Communauté de Communes a ouvert, en lien avec le Mondial Air Ballon, une boutique éphémère à Novéant-sur-Moselle au cours de l'été 2019. La commune est également dotée d'une **gare la reliant à Metz et à Nancy** et elle accueillera prochainement un **supermarché** sur un ancien délaissé ferroviaire.
- ◇ La commune de **Jouy-aux-Arches** se singularise par son **importante offre commerciale et de services de rang supérieur et de rang intermédiaire**. De fait, ils sont situés à l'écart du centre villageois et constituent la **zone commerciale Actisud**. Elle remplit des **fonctions commerciales métropolitaines** et s'adresse à une population allant bien au-delà du territoire de Mad & Moselle. En matière d'infrastructures, notamment routières, la zone s'inscrit en continuité directe du tissu urbain de la Métropole messine.

Par ailleurs, le **village de Jouy-aux-Arches** est doté de plusieurs équipements à vocation sportive et culturelle (dont son centre socio-culturel), de médecins généralistes, d'écoles primaires et d'une boulangerie, qui font de la commune un **pôle de proximité**.

- ◇ Plus à l'écart de la Métropole messine, et de la vallée de la Moselle, **Gorze offre à sa population, et aux villages voisins, plusieurs équipements sportifs, commerces et services de proximité** : épicerie, poste, boulangerie, école, micro-crèche ou encore restaurant.

3 autres communes sont dotées d'un certain panel d'**équipements de proximité et de niveau intermédiaire** : **Ancy-Dornot, Corny-sur-Moselle et Mars-la-Tour**. Elles réunissent ainsi des commerces, équipements et services qui **répondent aux besoins de leurs habitants et de ceux des communes voisines**.

- ◇ **Ancy-Dornot et Corny-sur-Moselle** offrent à leur population des **équipements scolaires, culturels et sportifs récents** : espace Ethis à Corny-sur-Moselle et espace Chazelles à Dornot. Les deux communes sont également dotées de **services de santé et de commerces de proximité**. Des projets viendront conforter l'offre d'équipements d'Ancy-Dornot autour de sa halte ferroviaire : espace de coworking, « France Services », le tout face au parc de loisirs des Fenottes.
- ◇ **Sur la partie nord du plateau, Mars-la-Tour et Chambley-Bussières jouent chacune un rôle de pôle de proximité** qui s'appuie sur leur localisation (sur l'axe Metz – Verdun pour l'une, à proximité de l'ancienne base de l'OTAN pour l'autre), leur envergure de bourgs ruraux historiques, et un développement résidentiel plus ou moins récent.

Mars-la-Tour, en plus de son groupe scolaire, d'une pharmacie, d'une boulangerie, d'une gendarmerie ou encore d'un étang aménagé, est désormais équipée depuis 2020 d'un **pôle multiservices** comprenant une aile santé (médecin, dentiste et infirmières) et une aile services au public abritant une bibliothèque associative et des permanences de la maison des services au public. **Chambley-Bussières** est dotée d'un **panel d'équipements de proximité** : boulangerie, école, restaurant et une agence postale.

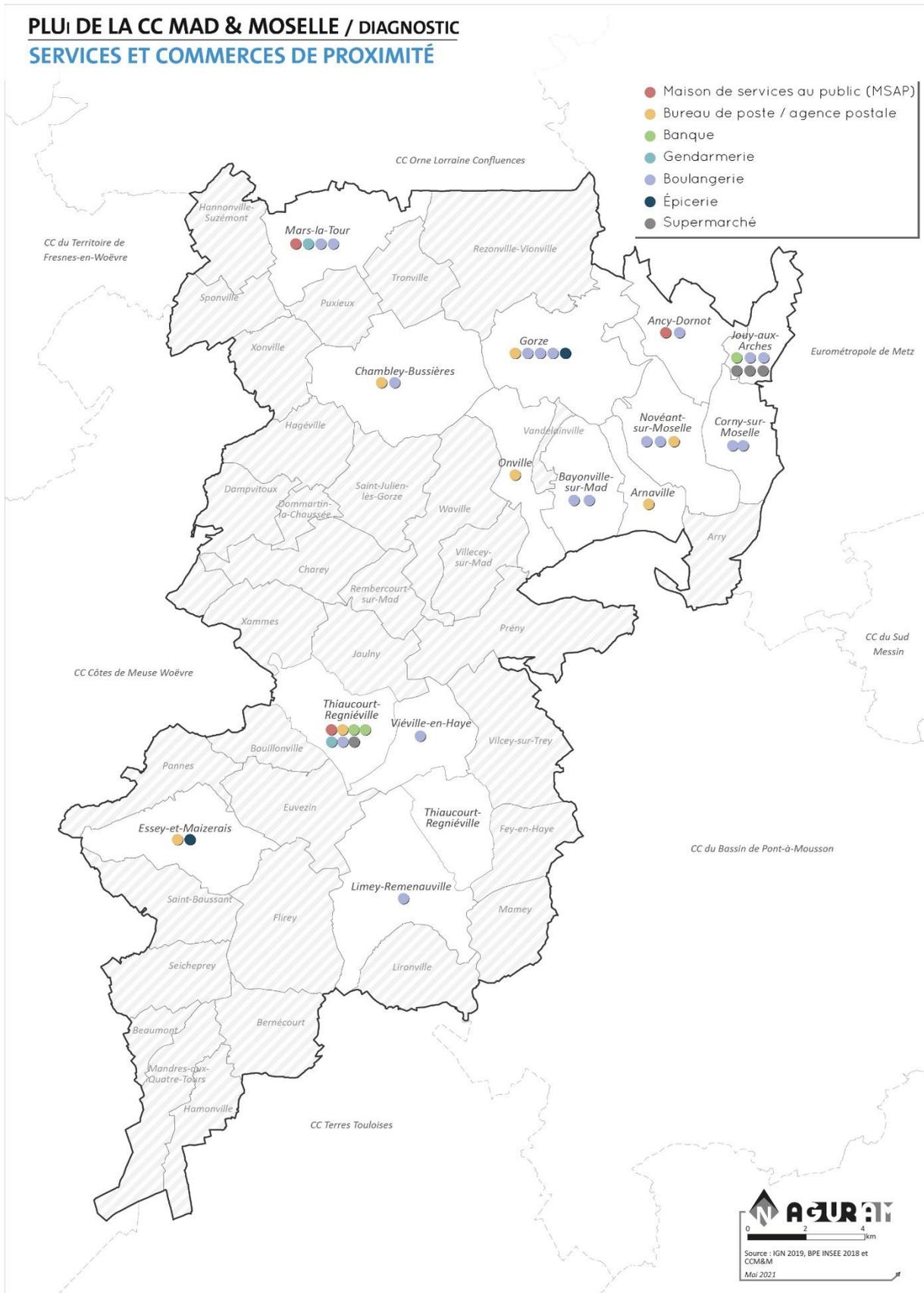
En 2018, seules 3 communes de Mad & Moselle étaient dépourvues de tout équipement ou service de proximité.

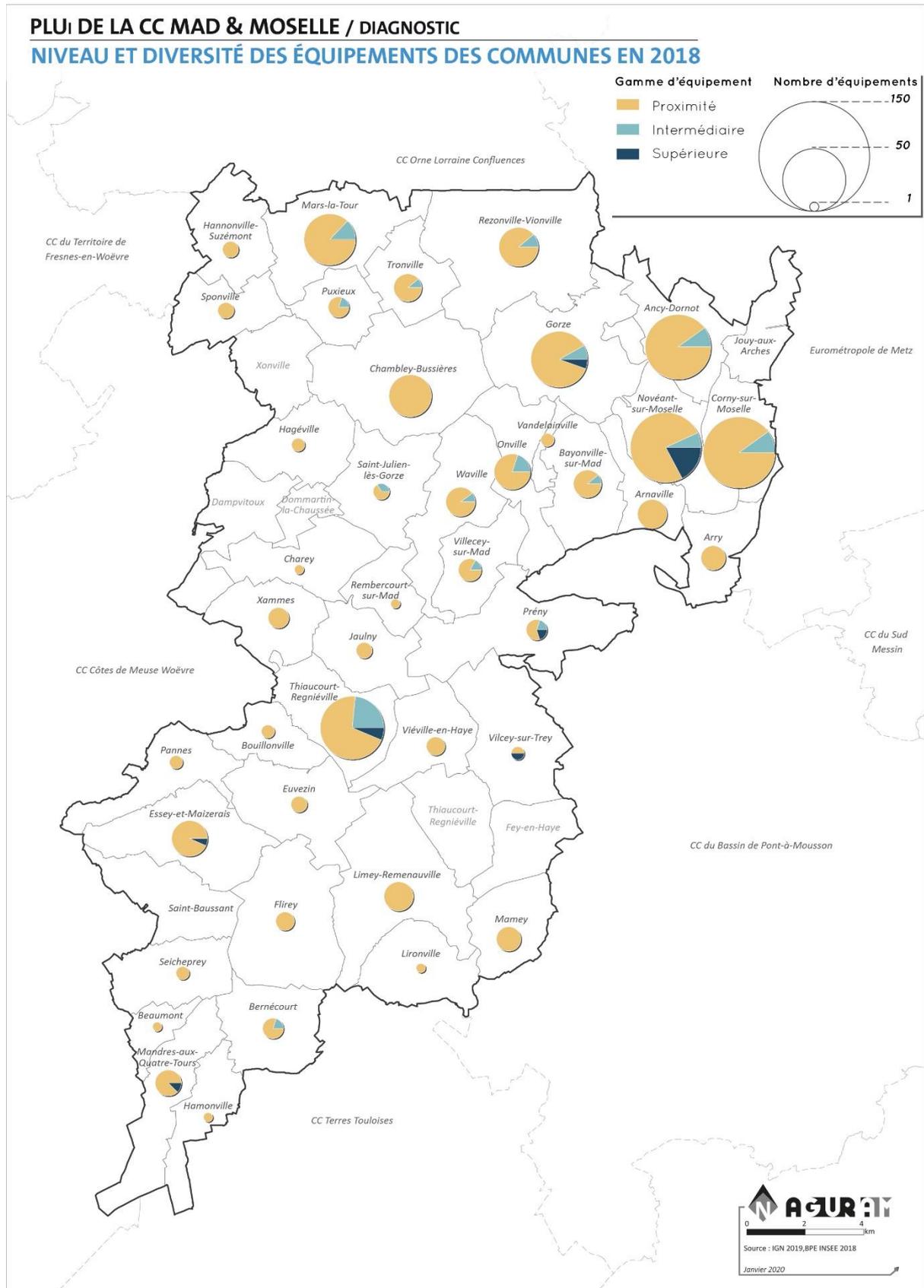
Au-delà des 8 polarités du territoire, plusieurs communes, **en différents points du territoire, sont dotées d'équipements et de services de proximité**. Ces équipements constituent des **lieux de vie villageois**, et les services de proximité **réduisant certains besoins de déplacement** avec par exemple, à :

- ◆ **Arnaville**, un tabac, une école ;
- ◆ **Bayonville-sur-Mad**, une crèche intercommunale, une boulangerie et un restaurant ;
- ◆ **Essey-et-Maizerais**, un restaurant, de la restauration rapide et l'école ;
- ◆ **Rezonville-Vionville**, école primaire et restaurant ;
- ◆ **Onville**, une agence postale, une halte ferroviaire, un cabinet d'infirmiers et l'école.

Synthèse

- 8 bourgs et villages constituant des polarités urbaines au sens du SCoTAM, avec 7 d'entre-elles localisées dans la moitié nord de Mad & Moselle - Novéant-sur-Moselle, Ancy-Dornot, Chambley-Bussières, Corny-sur-Moselle, Gorze, Jouy-aux-Arches et Mars-la-Tour - et Thiaucourt-Regniéville jouant un rôle de bourg-centre pour une grande moitié sud du territoire ;
- une offre d'équipements et de services répartie en fonction de l'organisation urbaine historique du territoire et de dynamiques résidentielles plus récentes ;
- des équipements et commerces de proximité qui répondent aux besoins des communes voisines : d'autant plus pour les polarités situées à l'écart de la vallée de la Moselle ;
- au-delà des 8 communes identifiées en tant que pôle, une grande majorité de communes dotées d'équipements constituant des lieux de vie collectifs : terrains de jeux, salles des fêtes, etc.
- Une offre d'équipements, de services et de commerces de proximité qui en fonction de la commune considérée soulève des enjeux :
 - De maintien de lieux de vie dans les villages, mais aussi les extensions résidentielles des communes plus importantes ;
 - D'accès aux services de proximité ;
 - D'adaptation des réponses aux besoins de la population actuelle et future, et donc aux tendances démographiques.





1.2. ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET DÉDIÉS À LA PETITE ENFANCE

A. Répartition des écoles sur le territoire : une majorité de regroupements pédagogiques

S'agissant de l'enseignement du premier degré (écoles maternelles et de niveau élémentaire), à la rentrée 2021-2022, **18 communes de Mad & Moselle sont dotées de locaux scolaires en fonctionnement**, soit près de 40 % des communes. Par ailleurs, le territoire intercommunal est **composé de 13 regroupements pédagogiques**.

6 communes du territoire ne sont pas membres d'un regroupement : Ancy-Dornot, Arnville, Corny-sur-Moselle, Gorze, Jouy-aux-Arches et Novéant-sur-Moselle. Pour chacune de ces communes, l'école accueille exclusivement des élèves habitant la commune. Ces mêmes communes, en dehors d'Arnville, possèdent deux écoles distinctes – école maternelle et école élémentaire. Elles sont situées aux abords de la Métropole messine, et bénéficient, par cette localisation, de son rayonnement. Toutefois, les chiffres des effectifs scolaires sur les cinq dernières années soulignent des disparités entre ces communes.

Au centre du territoire, Thiaucourt-Regniéville est également doté de 2 écoles distinctes réparties sur 3 sites accueillant plus de 150 élèves, en provenance de 7 communes, dont Jaulny depuis la rentrée 2018.

8 des 13 regroupements pédagogiques du territoire s'organisent entre des communes de Mad & Moselle et des communes d'autres EPCI. Ainsi, des élèves proviennent de communes extérieures à Mad & Moselle, et concourent, dans une certaine mesure, aux effectifs scolaires des écoles du territoire : écoles d'Essey-et-Maizerais, de Thiaucourt, et de Bernécourt et Flirey (SIVM Esch au Mad).

À *contrario*, des élèves de 5 communes – Arry, Prény, Vilcey-sur-Trey, Fey-en-Haye et Mamey - sont scolarisés dans des écoles de communes extérieures au territoire intercommunal, à Marieulles, Pagny-sur-Moselle, Vandières, et Montauville. Rezonville est dans une situation intermédiaire, les élèves du premier degré sont scolarisés à Rezonville (école maternelle) et à Gravelotte (commune de Metz Métropole accueillant l'école élémentaire).



ÉCOLES DE FLIREY ET MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS

B. Effectifs scolaires : globalement stables ou en légère baisse depuis cinq années

EFFECTIFS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES DE MAD & MOSELLE ET ENTRE 2015 ET 2020

Commune	Nom de l'école	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	Tendance sur 5 années scolaires
ANCY DORNOT	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE "LES SITTELLES"	//	44	52	54	42	Légère baisse
ANCY DORNOT	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE " LES COTEAUX"	//	83	73	73	78	Stable
ARNAVILLE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	51	55	63	60	61	Légère hausse
BERNECOURT	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	47	48	47	49	45	Stable
FLIREY	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	45	47	50	47	39	Légère baisse
MANDRES AUX QUATRE TOURS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	39	41	43	41	39	Stable
CHAMBLEY BUSSIÈRES	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	115	108	114	124	125	Légère hausse
CORNY SUR MOSELLE	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	48	54	69	63	72	Hausse
CORNY SUR MOSELLE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	112	105	106	107	101	Légère baisse
ESSEY ET MAIZERAIS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	78	77	73	66	64	Légère baisse
GORZE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	103	93	84	71	60	Baisse
JOUY AUX ARCHES	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE	46	44	43	37	33	Baisse
JOUY AUX ARCHES	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	70	53	57	55	55	Baisse
MARS LA TOUR	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE "ALBERT LEBRUN"	112	107	110	109	117	Légère hausse
NOVEANT SUR MOSELLE	ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE "ARC EN CIEL"	42	42	42	42	38	Stable
NOVEANT SUR MOSELLE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	75	71	70	70	64	Légère baisse
PUXIEUX	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	50	42	39	41	37	Baisse
TRONVILLE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	16	17	16	16	20	Stable
REZONVILLE VIONVILLE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE "DU PRE VERT"	48	39	37	49	44	Stable
THIAUCOURT REGNIEVILLE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE THIAUCOURT*	183	188	183	163	164	Baisse
VANDELAINVILLE - ONVILLE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE "DU VAL DE MAD"	149	148	133	132	127	Baisse
ST JULIEN LES GORZE	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE	21	26	22	22	19	Stable
WAVILLE	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE	46	43	40	45	50	Légère hausse

* Effectifs de l'école maternelle et des écoles élémentaires

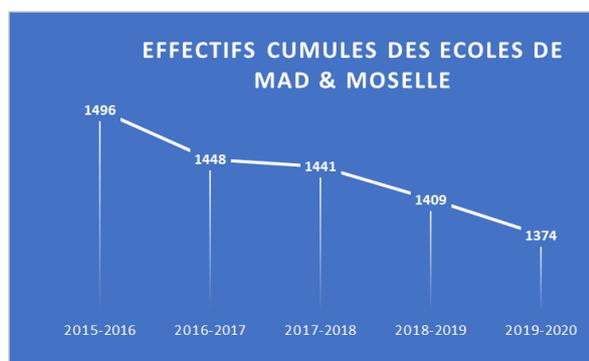
Source : data.education.gouv.fr

Pour les **6 communes dotées d'une école en propre**, les effectifs scolaires sont directement liés aux évolutions de leur seule population. Depuis 2015, ils sont globalement stables ou en légère baisse, notamment à Novéant-sur-Moselle et Ancy-Dornot. La baisse des effectifs est un peu plus marquée à Jouy-aux-Arches, et davantage à Gorze.

Corny-sur-Moselle (cumule des 2 écoles) et Arnaville ont connu ces dernières années une légère hausse de leurs effectifs, stabilisés depuis.

En s'éloignant de la métropole messine, toujours dans la moitié nord du territoire de Mad & Moselle, les écoles primaires de **Chambley-Bussièrès** (réunissant 6 communes), de **Mars-la-Tour** (réunissant 2 communes) et de **Waville** (réunissant 3 communes) ont vu leurs effectifs augmenter légèrement lors de la dernière ou la précédente rentrée scolaire. Concernant Waville, cela correspond à l'accueil des élèves de Rembercourt-sur-Mad, dont l'école a fermé à la rentrée 2019. Ces hausses restent ténues et ne suffisent pas à compenser la baisse globale des effectifs des écoles du territoire.

Partout ailleurs, du nord au sud du territoire, les effectifs scolaires du premier degré sont stables ou en légère baisse. Cette baisse est un peu plus marquée pour les écoles de Vandelainville (école du Val de Mad, réunissant



Source : data.education.gouv.fr

3 communes), et de Thiaucourt-Regniéville (réunissant 7 communes), dont les effectifs sont parmi les plus importants du territoire. Depuis la rentrée 2018, l'école de Thiaucourt accueille des élèves en provenance de Jaulny, ce qui n'a cependant pas empêché la baisse des effectifs.

En cumulant l'ensemble des effectifs des écoles du premier degré du territoire, on observe une tendance globale, et continue, de **baisse des effectifs, de l'ordre de - 8 % entre 2015 et 2020, soit environ 120 élèves.**

C. Qualité des équipements scolaires : des travaux récents pour un tiers des sites

L'ensemble des regroupements pédagogiques du territoire, et les 6 écoles communales, bénéficient de services périscolaires, avec un accueil des enfants le matin, le midi et le soir.

Le service périscolaire et de restauration scolaire sont assurés par la Communauté de Communes de Mad & Moselle sur 11 sites : Bernécourt, Essey-et-Maizerais, Thiaucourt-Regniéville, Waville, Chambley-Bussières, Tronville, Mars-la-Tour, Corny-sur-Moselle, Ancy-Dornot, Vandelainville, Arnaville.

Sur 4 autres sites, à Gorze, à Novéant-sur-Moselle, à Jouy-aux-Arches et à Montauville (commune située hors du territoire de Mad & Moselle), le service est assuré par des acteurs associatifs ou communaux, en partenariat avec la Communauté de Communes Mad & Moselle.

4 regroupements pédagogiques sont organisés en multisites, c'est-à-dire que les écoles élémentaires et maternelles sont réparties sur plusieurs communes :

- ◆ RPI de Rezonville – Gravelotte – Vernéville (3 sites scolaires) ;
- ◆ RPI de Puxieux – Tronville - Vionville (2 sites scolaires) ;
- ◆ RPI de Waville – Saint-Julien-lès-Gorze – Rembercourt-sur-Mad (2 sites scolaires) ;
- ◆ SIVM Esch au Mad (10 communes membres, dont 8 de Mad & Moselle, et 3 sites scolaires).

Des déplacements, lors de la pause méridienne, sont organisés pour accéder à la cantine scolaire.

Pour 8 communes, sur les 14 de Mad & Moselle, la restauration scolaire s'effectue dans les locaux de l'école. Il s'agit des communes suivantes : Ancy-Dornot, Arnaville, Bernécourt, Chambley-Bussières, Essey-et-Maizerais, Tronville, Vandelainville et Waville.

Dans les 6 autres communes, la restauration scolaire s'organise dans une salle dédiée au périscolaire en mairie, ou dans une salle associative de la commune.

Sur les 24 sites scolaires, répartis sur 18 communes de Mad & Moselle, 8 écoles ont fait l'objet d'investissements conséquents ces 15 dernières années, soit près d'un tiers :

- ◆ Inauguration à la rentrée 2017 de l'école élémentaire « des Coteaux » d'Ancy-Dornot ;
- ◆ Réaménagement complet en 2017 du groupe scolaire de Corny-sur-Moselle au sein de l'espace culturel Ethis ;
- ◆ Construction en 2011 de l'école du SIVOM du Val de Mad (bans communaux de Vandelainville – Onville) ;
- ◆ Construction de l'école primaire de Puxieux en 2008 ;
- ◆ Extensions d'un bâtiment à Thiaucourt en 2006 ;
- ◆ Travaux de rénovation des écoles d'Arnaville, de Jouy-aux-Arches et de Tronville.



ÉCOLE PRIMAIRE DE PUXIEUX



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'ANCY-DORNOT

Source : site internet de la commune d'Ancy-Dornot

Par ailleurs, d'autres projets sont en cours de réflexion :

- ◆ À Thiaucourt-Regniéville : étude, réalisée par le département et le CAUE 54, portant sur la réorganisation globale des différents sites scolaires du premier degré au niveau du centre-bourg ;
- ◆ À Chambley-Bussières : mise en accessibilité pour les PMR.

Lors des vacances scolaires, la CCM&M organise des accueils collectifs de mineurs, autrement appelés des centres de loisirs ou de vacances, à Ancy-Dornot, Onville, Corny-sur-Moselle et Chambley-Bussières. D'autres sont organisés par des acteurs associatifs à Jouy-aux-Arches, Beaumont, Mars-la-Tour et Thiaucourt-Regniéville. Les activités s'effectuent dans les locaux disponibles sur les communes concernées, le plus souvent dans les locaux de l'école, ou dans le centre socioculturel, lorsqu'il existe, ou bien la salle des fêtes.

Par ailleurs, aux abords de son village historique, la commune d'Arry est dotée d'un centre aéré appartenant à l'association Familles de France. Il accueille, lors des vacances scolaires, des enfants issus du territoire de Mad & Moselle ou de communes extérieures.

D. Accueil des jeunes enfants : des services qui s'étoffent depuis une dizaine d'années

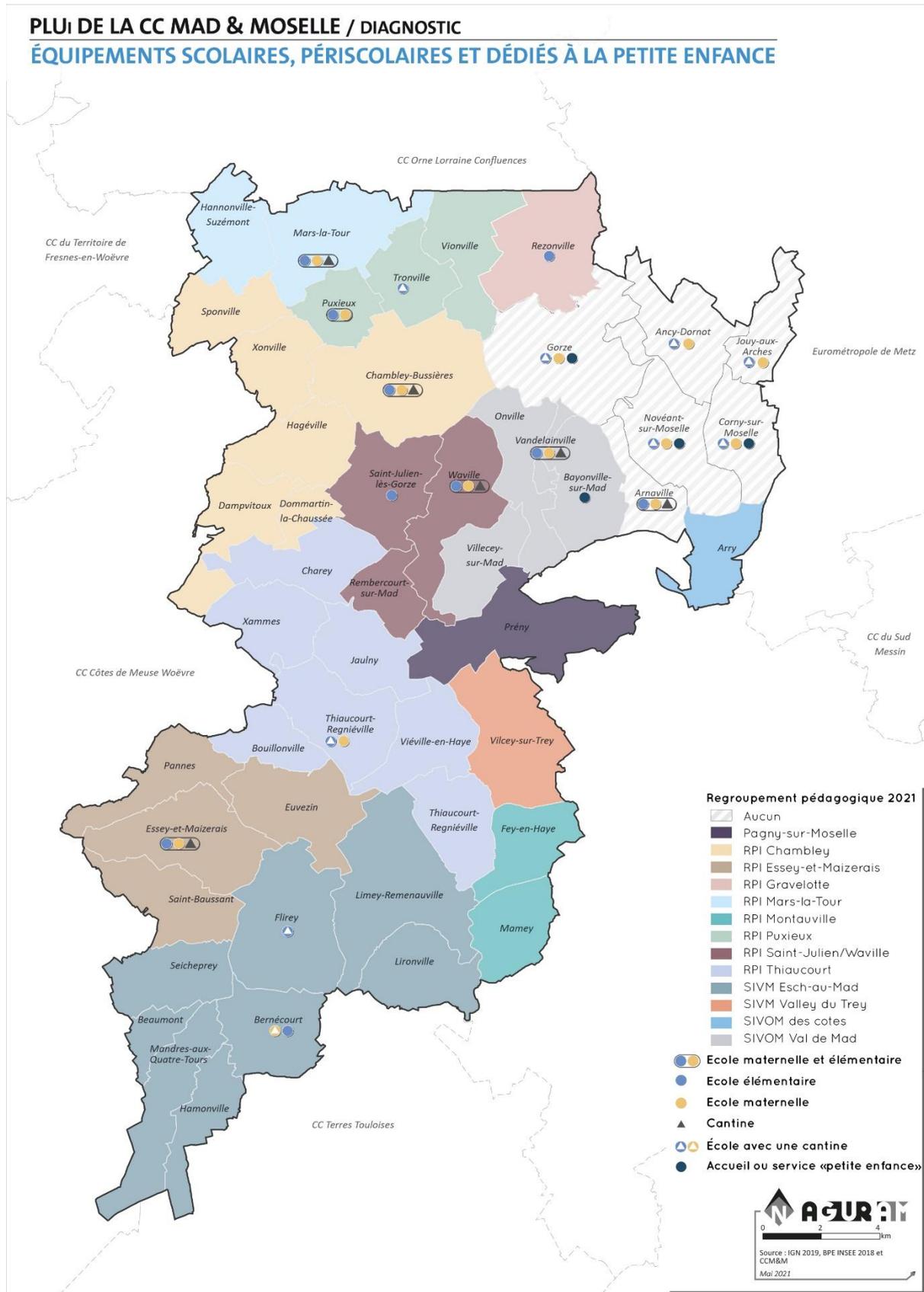
L'offre d'accueil des jeunes enfants (0 à 3 ans), qu'elle soit collective ou individuelle, s'est considérablement développée et organisée depuis une dizaine d'années sur le territoire de Mad & Moselle. **1 crèche publique (centre multi-accueil) et 3 micro-crèches privées ont ainsi ouvert leurs portes depuis 2010.** En parallèle, la Communauté de Communes s'est dotée d'un Relais Assistants Maternels (RAM) en 2008.

Le Centre Multi-Accueil de Bayonville-sur-Mad, est une structure publique gérée par la Communauté de Communes Mad & Moselle. Il accueille, depuis janvier 2010, 25 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans. Par ailleurs, 2 conventions de partenariat avec les Communautés de Communes limitrophes permettent un accès aux habitants de Mad & Moselle à des structures d'accueil de jeunes enfants situés sur des territoires voisins : à Manonville, à l'ouest du territoire intercommunal et à Vigneulles-lès-Hattonchâtel, au sud.

3 micro-crèches, privées, ayant une capacité de 10 places à temps plein chacune, sont implantées à Corny-sur-Moselle (depuis 2016), à Gorze (depuis 2013), et à Novéant-sur-Moselle (depuis 2019). Une autre micro-crèche est en projet en 2021 à Jouy-aux-Arches.

De fait, en grand majorité, le mode d'accueil des jeunes enfants sur le territoire est individuel, c'est-à-dire qu'il se fait auprès d'assistants maternels. Le territoire qui en accueille 203.

Pour accompagner ce mode d'accueil, et apporter un appui aux parents et aux assistants maternels, ainsi que des activités dédiées aux jeunes enfants, la Communauté de Communes a mis en place en 2008 un relais d'assistants maternels (RAM). Il constitue un service communautaire gratuit pour les usagers. Un local dédié à Novéant-sur-Moselle permet l'accueil du public. Des rencontres individuelles sont aussi proposées au siège de la Communauté de Communes à Thiaucourt. Des temps d'animation sont par ailleurs organisés dans différents lieux comme les services périscolaires ou les salles polyvalentes sur l'ensemble du territoire de Mad & Moselle.



E. Enseignement secondaire : un collège présent sur le territoire

Un collège est implanté sur le territoire de Mad & Moselle. Il est **localisé en périphérie du bourg de Thiaucourt**. **26 communes sont comprises dans le secteur** de rattachement du collège Ferdinand Buisson de Thiaucourt, **dont 23 sont membres de la Communauté de Communes**. Cela représente près de la moitié des communes du territoire de Mad & Moselle. Toutefois, cela ne représente pas autant de collégiens habitant le territoire, puisque les communes concernées comptent parmi les moins peuplées de l'EPCI.

Sur les 4 dernières rentrées, de 2016 à 2019, les **effectifs de collège de Thiaucourt sont globalement stables et se situent entre 240 et 230 élèves** chaque année.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DU COLLÈGE DE THIAUCOURT ENTRE 2015 ET 2020

Années scolaires	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Effectifs du collège de Thiaucourt	257	241	227	248	238

Source : data.education.gouv.fr

Le **collège de Pagny-sur-Moselle** compte 12 communes de rattachement, dont **8 communes de Mad & Moselle**. Il accueillait **372 élèves à la rentrée 2019**. Seules les communes de Mamey et Fey-en-Haye sont rattachées au collège des Blénod-lès-Pont-à-Mousson.

En dehors des **7 communes meurthe-et-mosellanes de Mad & Moselle rattachées au collège et au lycée de Jarny**, **toutes les autres** communes membres de l'EPCI situées en Meurthe-et-Moselle sont rattachées au **lycée général de Pont-à-Mousson**.

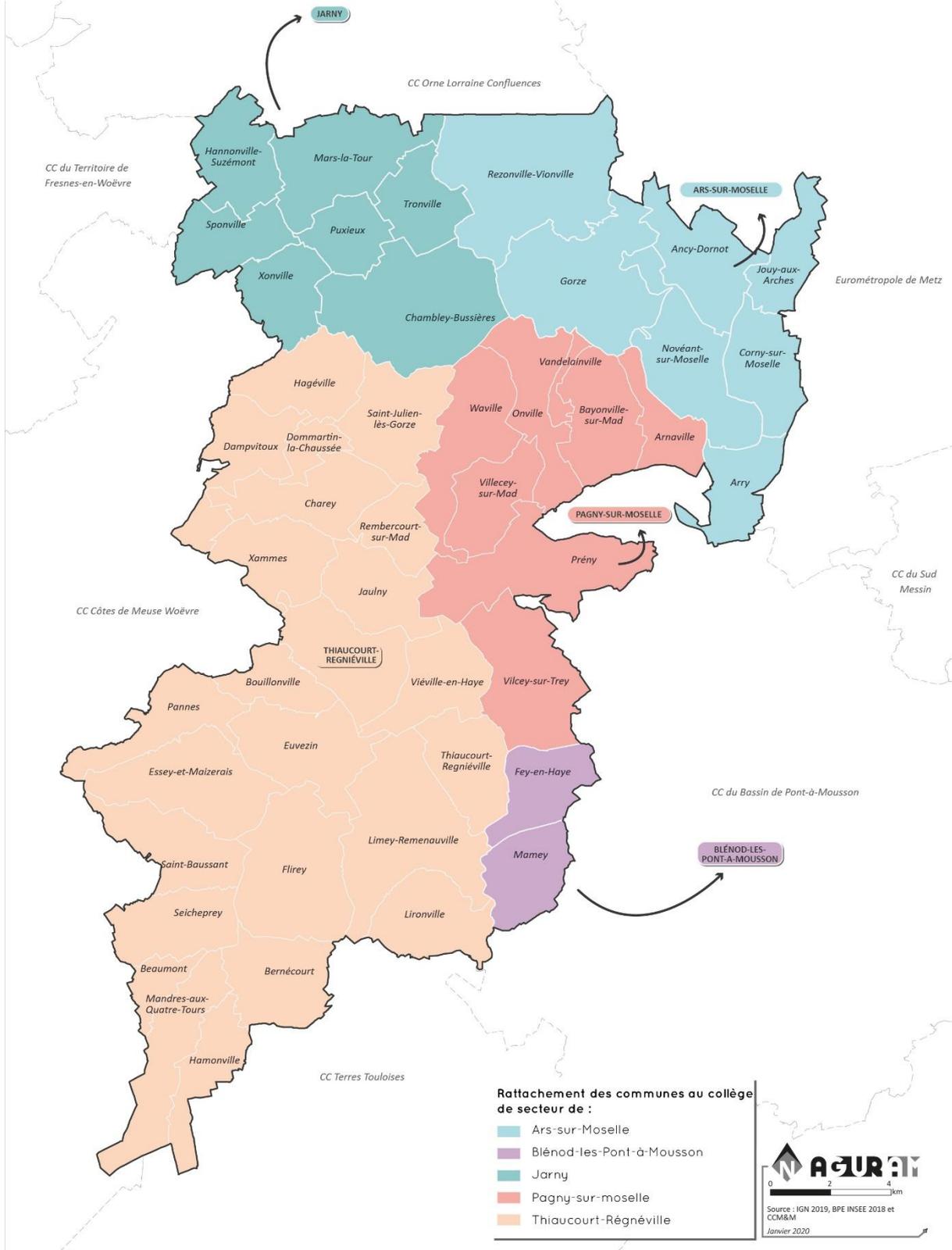
Parmi les **7 communes mosellanes** de Mad & Moselle, **6 sont comprises dans le secteur de rattachement du collège Pilâtre de Rozier d'Ars-sur-Moselle**. Ce collège compte un total de 9 communes de rattachement. Sur **ses 663 places, son taux d'occupation était de 77 %** à la rentrée 2018 (Source : Conseil Départemental 57). **Tous les lycéens habitant les communes mosellanes de l'EPCI** sont rattachés aux **lycées de Metz**.

Au-delà de l'enseignement général, l'un des **hangars historiques du site régional Chambley Planet'Air est mis à disposition du Lycée Professionnel Jean Zay de Jarny**. Celui-ci délivre un **bac professionnel aéronautique**. En plus du hangar, 2 bâtiments ont été construits, dont un auditorium, 6 hébergements sont également mis à disposition des élèves du Lycée Jean Zay.

Synthèse

- Une tendance globale, et continue, de baisse des effectifs dans les écoles du premier degré du territoire, de l'ordre de - 8 % entre 2015 et 2020. Toutefois, un chiffre qui cache des tendances contrastées y compris au sein d'un même secteur géographique du territoire ;
- 8 écoles sur 24 sites scolaires ayant bénéficié de travaux conséquents ces 15 dernières années
- une offre d'accueil des jeunes enfants qui s'est considérablement développée et organisée depuis une dizaine d'années : création d'1 crèche publique (centre multi accueil), de 3 micro-crèches privées, ainsi que d'un Relais Assistants Maternels (RAM) ;
- un accueil des jeunes enfants qui, en grande majorité, se fait auprès d'assistants maternels : 203 assistantes maternelles et 55 places en crèche et micro-crèche ;
- un collège implanté à Thiaucourt accueillant entre 240 et 230 élèves ces dernières années ;
- un enseignement spécifique, en lien avec l'aéronautique délivré sur le site de Chambley Planet 'Air par le Lycée Jean Zay à Jarny.

PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
SECTEURS DE RATTACHEMENT AUX COLLÈGES



1.3. ACCÈS AUX SOINS ET ORGANISATION DE L'OFFRE MÉDICALE

A. L'accès aux soins : une offre de proximité concentrée dans les pôles urbains

En termes de temps d'accès, l'offre de soins dont bénéficient les habitants de Mad & Moselle correspond en moyenne à celle de l'ensemble des territoires ruraux français. Le temps d'accès moyen aux services des urgences, situés à Metz, Nancy, Pont-à-Mousson ou Toul, est de 23,7 minutes. Il est de 23,9 minutes en moyenne pour les territoires ruraux français et de 14,3 minutes en moyenne dans le Grand Est. Concernant l'accès aux services de gynécologues obstétriciens, non présents sur le territoire intercommunal, le temps d'accès est de 19,5 minutes (20,9 en moyenne pour les territoires ruraux).

Les temps d'accès moyens sont calculés par le distancier METRIC (Insee). Cela correspond ici à la moyenne pondérée par la taille de la population, des temps d'accès à un professionnel de santé, des communes composant la Communauté de Communes. Ces données sont issues d'une étude « Indicateur de développement humain (IDH4) des EPCI du Grand Est » de l'ORS (observatoire régional de la santé) Grand Est menée en août 2019.

Ces données lissent, là aussi, une grande disparité entre les communes du territoire, en fonction de leur éloignement vis-à-vis de l'offre de soin extérieure au territoire intercommunal, mais aussi vis-à-vis de celle présente sur Mad & Moselle. **Cette offre de soin est concentrée, à l'image des autres services et équipements, dans le quart nord-est du territoire. L'offre de soin correspond à une offre dite de proximité :** médecins généralistes, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, mais aussi sages-femmes (dans le village d'Ancy).

12 médecins généralistes exercent sur 7 communes différentes. 5 de ces communes sont localisées à la pointe nord-est de Mad & Moselle - Ancy-Dornot, Bayonville-sur-Mad, Corny-sur-Moselle, Gorze et Jouy-aux-Arches - les deux autres sont Mars-la-Tour et Thiaucourt-Regniéville. Ces deux communes, situées respectivement au nord-ouest et au centre du territoire, réunissent médecins généralistes, infirmiers, kinésithérapeutes et pharmacies. **Seuls trois bourgs réunissent médecin généraliste et pharmacie :** Mars-la-Tour, Novéant-sur-Moselle, et Thiaucourt. Il est souligné ici que **près de la moitié des médecins exerçant sur Mad & Moselle avaient 55 ans ou plus en 2019.** Source : étude « Indicateur de développement humain (IDH4) des EPCI du Grand Est », ORS Grand Est

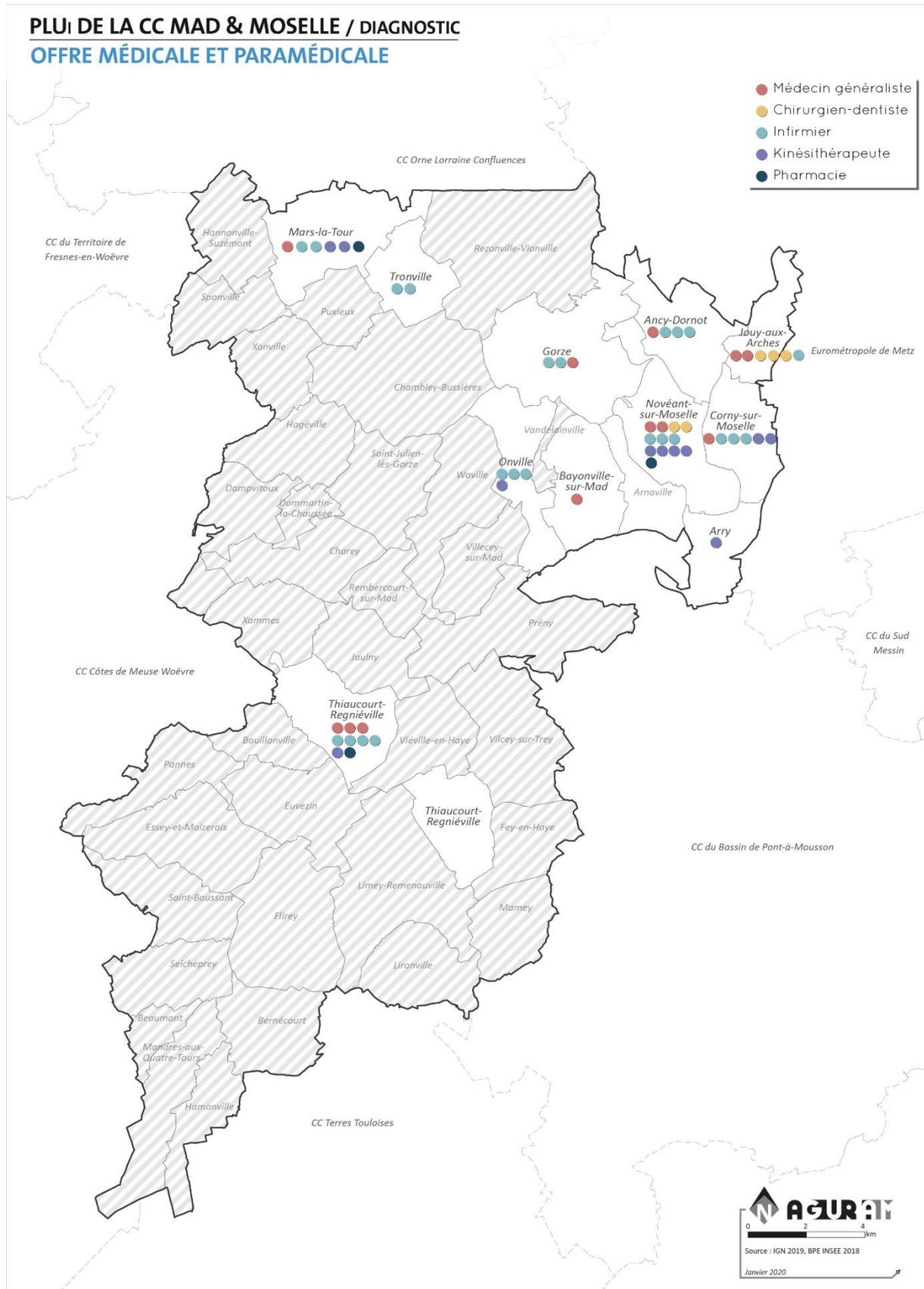
Pour maintenir, voire conforter, une offre de soins médicaux sur leur territoire, **les moyens d'actions des collectivités sont limités.** Toutefois, en matière d'aménagement, **l'intercommunalité et les communes peuvent porter et/ou accompagner des projets à même d'améliorer les conditions d'exercice des praticiens médicaux.**



Des praticiens sont d'ores et déjà réunis en cabinet, ce qui leur permet de mutualiser certaines fonctions supports de leur activité. Ainsi, les médecins généralistes à Thiaucourt sont réunis au sein d'un même cabinet, il en va de même pour les sages-femmes à Ancy, ou des infirmiers à Corny-sur-Moselle. **En 2020, Mars-la-Tour inaugure une maison de santé** accueillant le médecin généraliste déjà présent sur la commune, deux infirmières ainsi qu'un dentiste, non installé jusqu'à ce jour sur la commune. Par ailleurs, certains habitants du territoire se rendent au cabinet médical aménagé à Vigneulles-Lès-Hattonchâtel, commune limitrophe de l'EPCI.

PÔLE MULTISERVICES INTÉGRANT UNE MAISON DE SANTÉ ET UNE AILE DE SERVICES AU PUBLIC À MARS-LA-TOUR

Un autre mode d'action pour les collectivités est de mettre en œuvre, ou d'accompagner, des **conditions de déplacements adaptées pour que les habitants, et notamment les personnes captives,** puissent accéder au mieux aux offres de soin intra et extra territoriales.



B. Hébergements spécialisés : des soins adossés à des institutions historiques

En dehors d'une offre de soins médicaux et paramédicaux de proximité, le territoire de Mad & Moselle est doté de **sites d'hébergements spécialisés, combinant logements et services associés**. Ils ne sont **pas tous à vocation médicale** mais répondent aux **besoins spécifiques des populations qui y sont hébergées**.

Ces équipements spécialisés occupent une place importante au regard de leur emprise foncière et de la taille des bourgs et des villages qui les accueillent. Ils sont, **par endroit, fortement imbriqués aux tissus urbains** du fait de leur implantation historique. C'est le cas des maisons de retraite de Gorze, Mars-la-Tour ou de Jouy-aux-Arches, de la Fondation Bompard (accueil d'adultes handicapés) à Novéant-sur-Moselle, ou de la Chaumière à Vilcey-sur-Trey. Ces équipements **ne sont toutefois pas toujours tournés, dans leur fonctionnement, sur la vie du village** dans lequel chacun est implanté.

La commune de **Novéant-sur-Moselle** est dotée d'une clinique psychiatrique ainsi que d'une institution dédiée à **l'accueil d'adultes handicapés**. La commune de **Thiaucourt-Regniéville** est, quant à elle, dotée d'une **maison de retraite** ainsi que d'un **établissement accueillant des adultes handicapés**.

Au cœur du **village de Vilcey-sur-Trey**, se localisent les bureaux et l'internat de **l'association de la Chaumière dédiée à la protection de l'enfance** et accueillant une soixantaine d'enfants âgés de 3 à 18 ans.

6 communes sont dotées d'hébergements accueillant des personnes âgées plus ou moins autonomes :

- ◆ **Corny-sur-Moselle** : foyer-logement « L'orangerie », résidence autonomie, établissement privé
- ◆ **Gorze** : EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) public
- ◆ **Jouy-aux-Arches** : EHPAD « Saint-Joseph », établissement privé
- ◆ **Mars-la-Tour** : EHPAD « Saint-Dominique », établissement public
- ◆ **Onville** : EHPAD « Les Iris », établissement privé
- ◆ **Thiaucourt** : Maison « Sainte-Sophie », maison de retraite non médicalisée, établissement public

EPHAD SAINT-DOMINIQUE, MARS-LA-TOUR



Comme leur nom l'indique – EHPAD, maison de retraite non médicalisée, résidence autonomie – ces hébergements s'adressent à des publics différents.

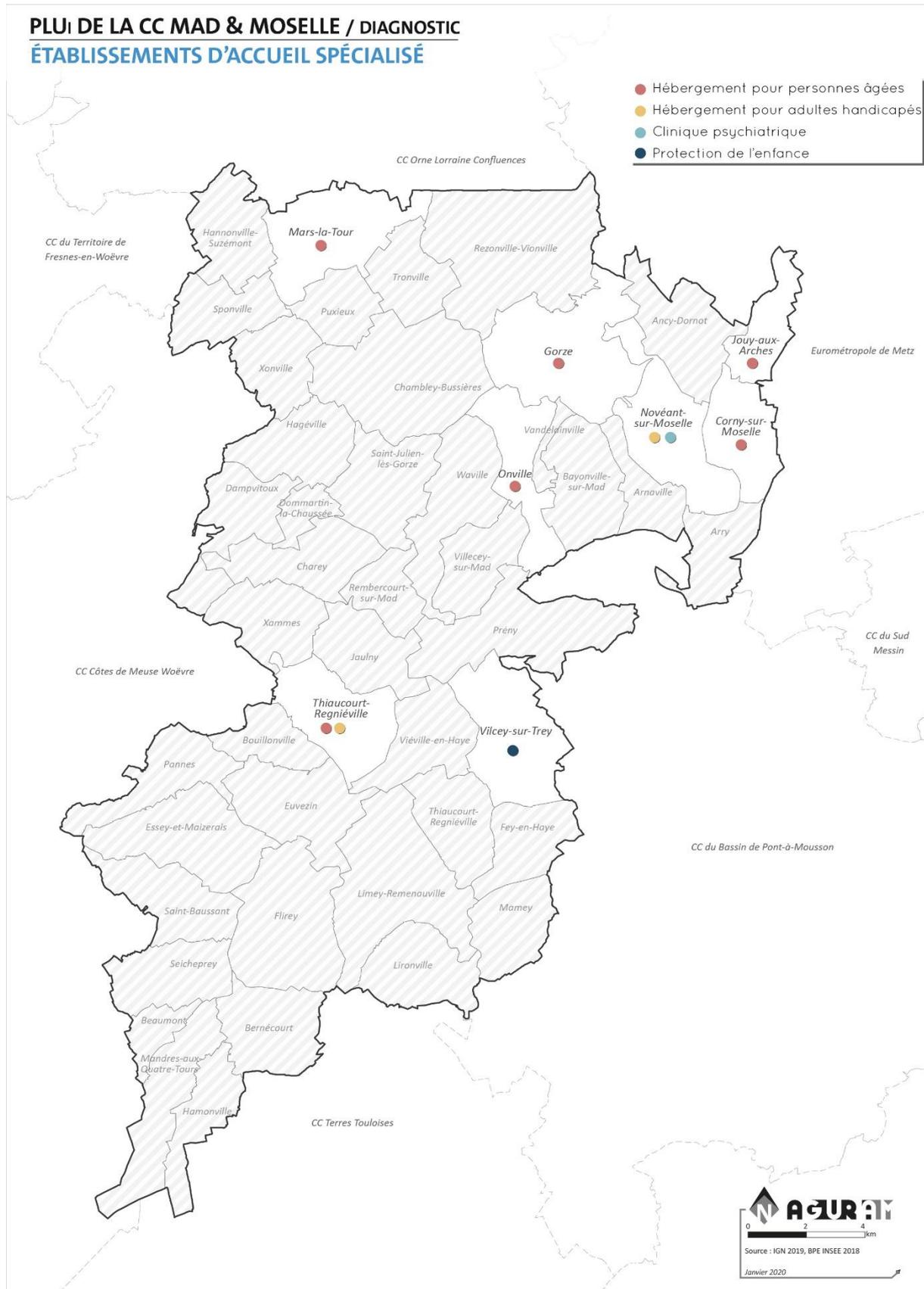
Ainsi, **les EHPAD dispensent des aides et des soins médicaux quotidiens** à leurs résidents. Une **résidence autonomie, EHPAD une vocation sociale mais non médicale**, elle se compose de logements et de services collectifs dédiés aux seniors. Il en existe une seule de ce type sur le territoire de Mad & Moselle, à Corny-sur-Moselle. Ce type de résidence se distingue d'un EHPAD ou d'une maison de retraite, en étant **ouvert et situé en proximité des équipements et commerces**.

C'est là aussi leur vocation : faciliter, par leur emplacement, l'autonomie des personnes âgées qui y habitent.

Par ailleurs, **une résidence « séniors » est en cours d'aménagement à Mars-la-Tour**, et propose en majorité une offre d'habitations individuelles.

Synthèse

- En termes de temps d'accès, une offre de soins semblable à celle de l'ensemble des territoires ruraux français ;
- toutefois, un accès aux soins médicaux fortement disparate d'une commune à une autre : des soins de proximité concentrés dans le quart nord-est du territoire de Mad & Moselle, ainsi qu'à Mars-la-Tour et à Thiaucourt ;
- trois bourgs réunissant médecin généraliste et pharmacie : Mars-la-Tour, Novéant-sur-Moselle, et Thiaucourt ;
- des praticiens médicaux se réunissant de plus en plus au sein de cabinets sous une impulsion privée ou publique ;
- des sites d'hébergements spécialisés imbriqués dans les tissus urbains des bourgs et villages de Gorze, Mars-la-Tour, Jouy-aux-Arches, Novéant-sur-Moselle, et Vilcey-sur-Trey ;
- des hébergements, adaptés aux personnes âgées, présents sur le territoire : 5 EHPAD ou maisons de retraite, ainsi qu'une résidence autonomie à Corny-sur-Moselle.



1.4. ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, CULTURELS, ET DÉDIÉS AUX LOISIRS

Pour un territoire rural et périurbain tel que Mad & Moselle, les **équipements sportifs, de loisirs et culturels** constituent de véritables **lieux de vie collectifs**. Ils apportent aussi des réponses à des **enjeux de santé publique**. Une **diversité des publics** est concernée : enfants, jeunes, actifs, retraités. En fonction de leur taille, de la nature de leurs aménagements, et des activités accueillies, ils sont **plus ou moins compliqués à entretenir** pour les communes. Le présent diagnostic vise à **mettre en exergue le maillage de ces équipements, les manques et besoins éventuels d'évolution**.

Ne sont pas ici considérés les activités et sports de pleine nature. Ils sont analysés dans le livret attractivité territoriale / tourisme du présent diagnostic.

A. Plus de la moitié des communes dotées d'un équipement sportif en libre accès

Sont recensés et différenciés dans l'analyse ci-dessous :

- ◆ **Boulodrome (pétanque, quilles) ;**
- ◆ **Skate Park ;**
- ◆ **Court de tennis ;**
- ◆ **Terrain de grands jeux (football, rugby) ;**
- ◆ **Salle ou terrain multisport (gymnase, city-stade) ;**
- ◆ **Salle de sport spécialisée (de type dojo).**

27 communes, soit **plus de la moitié des communes du territoire, sont dotées d'au moins un de ces équipements sportifs**. Toutefois, ce simple chiffre cache une **grande disparité de situations**. Sont à **distinguer des équipements en libre accès**, dédiés à un usage récréatif, **les équipements pratiqués par des associations** sportives, voire donnant lieu à de la compétition sportive. Sont également à différencier, et cela se rapproche de la distinction précédente, **les équipements découverts des équipements couverts**, ou bénéficiant à minima de vestiaires.

Parmi les **communes possédant un ou deux équipements sportifs**, il s'agit dans tous les cas d'équipements aménagés en libre accès et découverts : le plus souvent un **terrain de football**, ou un **terrain multisports** (autrement appelé city-stade ou plateau EPS), ou dans une moindre mesure un **boulodrome**.

Les terrains de football et les boulodromes aménagés dans les villages l'ont été, dans la plupart des cas, il y a plusieurs décennies. Ils sont aujourd'hui **peu utilisés**. On dénombre à travers le territoire 12 terrains de football, dans autant de village, à l'abandon ou semblant l'être. Ces équipements ne répondent plus véritablement aux pratiques sportives des habitants : la pratique du football se concentre aujourd'hui sur des terrains mieux équipés, constat qui se pose à travers l'ensemble du territoire national. De fait, ces équipements sont de moins en moins entretenus par les communes, par manque de moyens, mais aussi au regard de leur usage.

Cela **soulève la question de la pérennité et du devenir** de ces équipements. Toutefois, leurs aménagements étant très sommaires, ils sont moins soumis à l'obsolescence que d'autres équipements.

S'agissant des **terrains multisports, ou city-stade**, ils ont en règle générale été **aménagés il n'y a que quelques années**. Ils semblent mieux répondre aux pratiques actuelles des habitants et être **adaptés à des communes rurales**, du fait de leurs **aménagements modulables**.

Au-delà de ces équipements en libre accès, **8 communes du territoire possèdent un panel d'au moins trois équipements sportifs différents dont au moins un de type court de tennis, dojo ou gymnase**. Ces équipements sont mis à disposition, et en partie entretenus, par des associations. Ils ne sont **pas tous accessibles aux personnes à mobilité réduite, ni tous dotés de chauffage ni d'eau courante**, y compris parmi les équipements homologués.

TERRAIN DE SPORT, LIMEY



L'ensemble de ces équipements n'a peut-être pas vocation à évoluer vers des aménagements de ce type. Toutefois, cela soulève la question des choix de requalification, ou d'extension, ou de création de nouveaux aménagements, parmi ces équipements s'il fallait procéder à de telles améliorations.

Les équipements homologués répondent à des normes précises pour pouvoir accueillir d'autres équipes lors de championnats, qu'ils soient locaux, départementaux, régionaux, ou nationaux. En 2017, on dénombrait 31 équipements homologués.

En dehors des salles multisports, ou gymnases, de Thiaucourt et de Novéant-sur-Moselle, il s'agit d'équipements spécialisés pour la pratique unisport : 9 terrains de tennis, 8 terrains de football, 8 terrains de pétanque (à Novéant-sur-Moselle), dojos (à Waville et Novéant-sur-Moselle), ainsi qu'un pas de tir à l'arc (à Gorze) et un terrain de basket (à Waville).

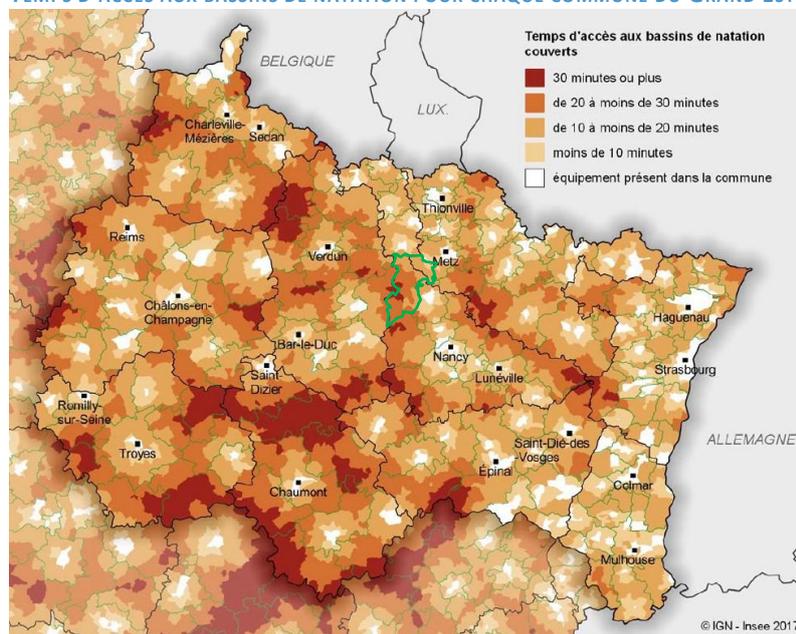


TERRAIN DE PÉTANQUE, NOVÉANT-SUR-MOSELLE

L'intercommunalité assure la maintenance, l'entretien et la rénovation de 9 terrains de tennis, et met à disposition ces installations aux associations sportives, à Corny-sur-Moselle, Novéant-sur-Moselle, Gorze, Thiaucourt, et Mars-la-Tour. Il est à noter qu'aucun de ces terrains n'est couvert.

Mise à part Waville, les communes dotées d'équipements sportifs homologués sont des polarités urbaines au sens du SCoTAM. Ces communes possèdent par ailleurs un panel plus ou moins important d'équipements, de services et de commerce de proximité : Ancy-Dornot, Corny-sur-Moselle, Gorze, Jouy-aux-Arches, Mars-la-Tour, Novéant-sur-Moselle, Thiaucourt-Regniéville. Il est souligné ici que des équipements tels que des gymnases sont utilisés par des établissements scolaires.

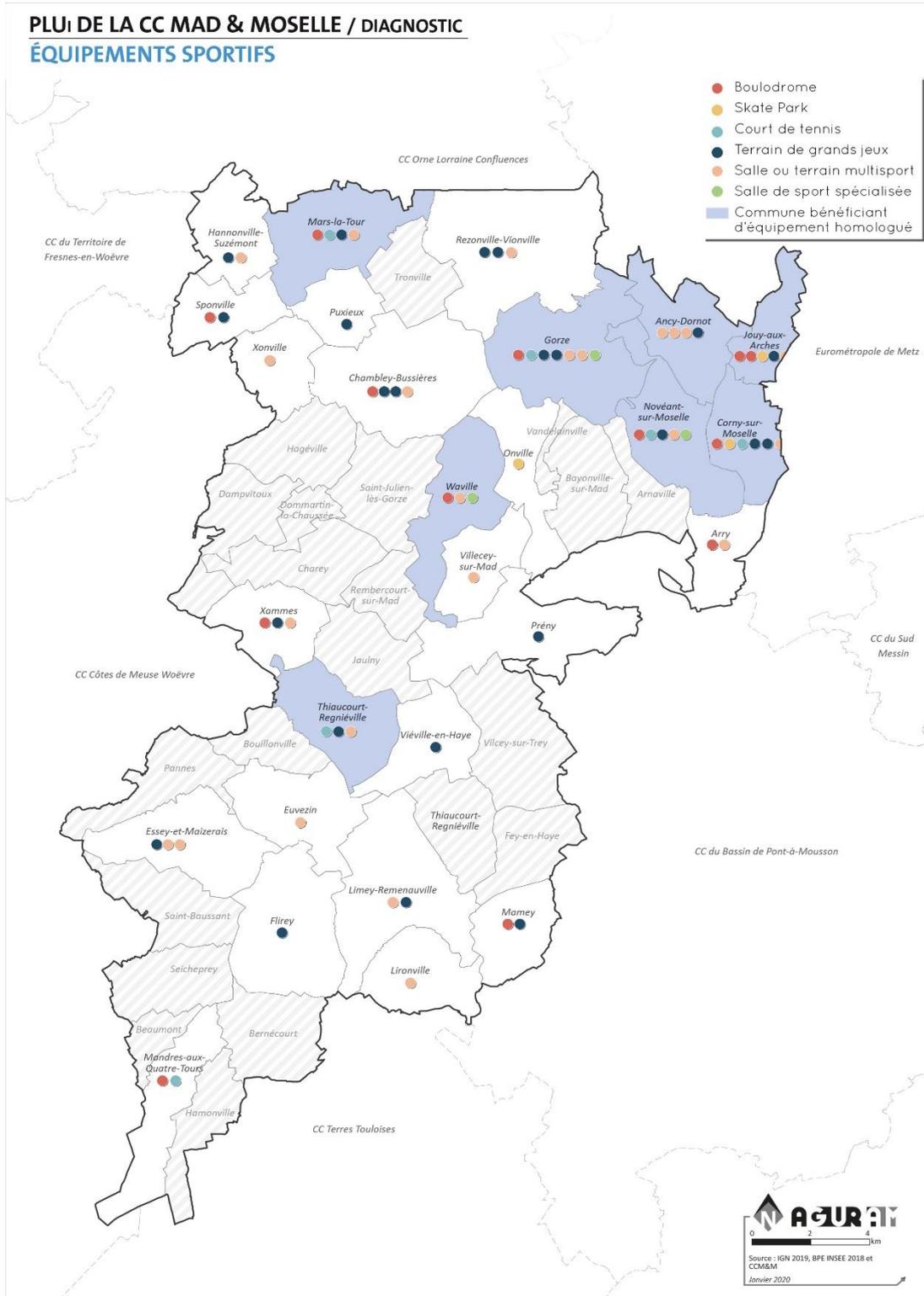
TEMPS D'ACCÈS AUX BASSINS DE NATATION POUR CHAQUE COMMUNE DU GRAND EST



Certains sports sont pratiqués en dehors du territoire de Mad & Moselle ; dans des communes de taille plus importante dotées d'équipements spécifiques, non présents sur l'intercommunalité, ou accueillant d'autres disciplines, ou de plus haut niveau : Centre des sports Bernard-Guy à Pont-à-Mousson, terrain de football synthétique à Pagny-sur-Moselle, Aquapôle à Jarny.

L'organisation territoriale des équipements sportifs découle d'une réalité géographique et démographique. Elle soulève un enjeu d'accessibilité aux équipements sportifs structurants présents au niveau des pôles du territoire et de communes extérieures à Mad & Moselle, notamment pour les personnes captives (personnes âgées, jeunes sans permis de conduire, etc.) dépendantes de solutions de transport alternatives à la voiture individuelle.

Pour **interroger l'avenir de ces équipements**, et apporter des évolutions adaptées, il s'agit aussi de s'interroger sur les **pratiques sportives réelles des habitants**, tout en sachant qu'elle s'adapte sans doute aussi à l'offre existante. Pour cela, « l'étude sur l'opportunité d'une prise de compétence dans le domaine sportif » de janvier 2018, réalisée par la CCM&M, nous apprend qu'en matière de licenciés, **le football est la discipline la plus pratiquée** avec près de 3 fois plus d'adhérents que de disciplines pratiquées en salles multisports (basket, badminton, etc.) ou dans les dojos (judo, jujitsu, etc.) ou encore le tennis.



B. De nombreuses salles polyvalentes supports de la vie associative et de loisirs du territoire

Une **majorité de communes** est dotée d'une **salle des fêtes**, ou d'une **salle polyvalente**, ou encore d'une **salle communale**. Ces **termes traduisent une disparité** qui est fonction de la capacité d'accueil de la salle, et des types d'aménagement dont elle est dotée. De tous ces critères **dépend le type d'activités pouvant être organisé** : présence de cuisine ou non, capacité et acoustique de la salle, etc. En tout état de cause, ces salles sont le **support des activités culturelles, associatives, ou périscolaires** des communes qui en sont dotées.

Elles constituent ainsi des **lieux de convivialité**, qui sont **souvent les seuls dans les villages** en dehors d'éventuelles places et aires de jeux. Pour les **communes de plus grande taille**, à Thiaucourt-Regniéville ou Corny-sur-Moselle par exemple, elles peuvent accueillir des **événements d'un certain ampleur** (concerts, spectacles, etc.). Par ailleurs, de leur localisation dépend leur rôle dans la vie du bourg ou du village. Avec une **position centrale**, elles constituent des **lieux dynamisant la vie villageoise ou du bourg**.



SALLE POLYVALENTE, CHAREY



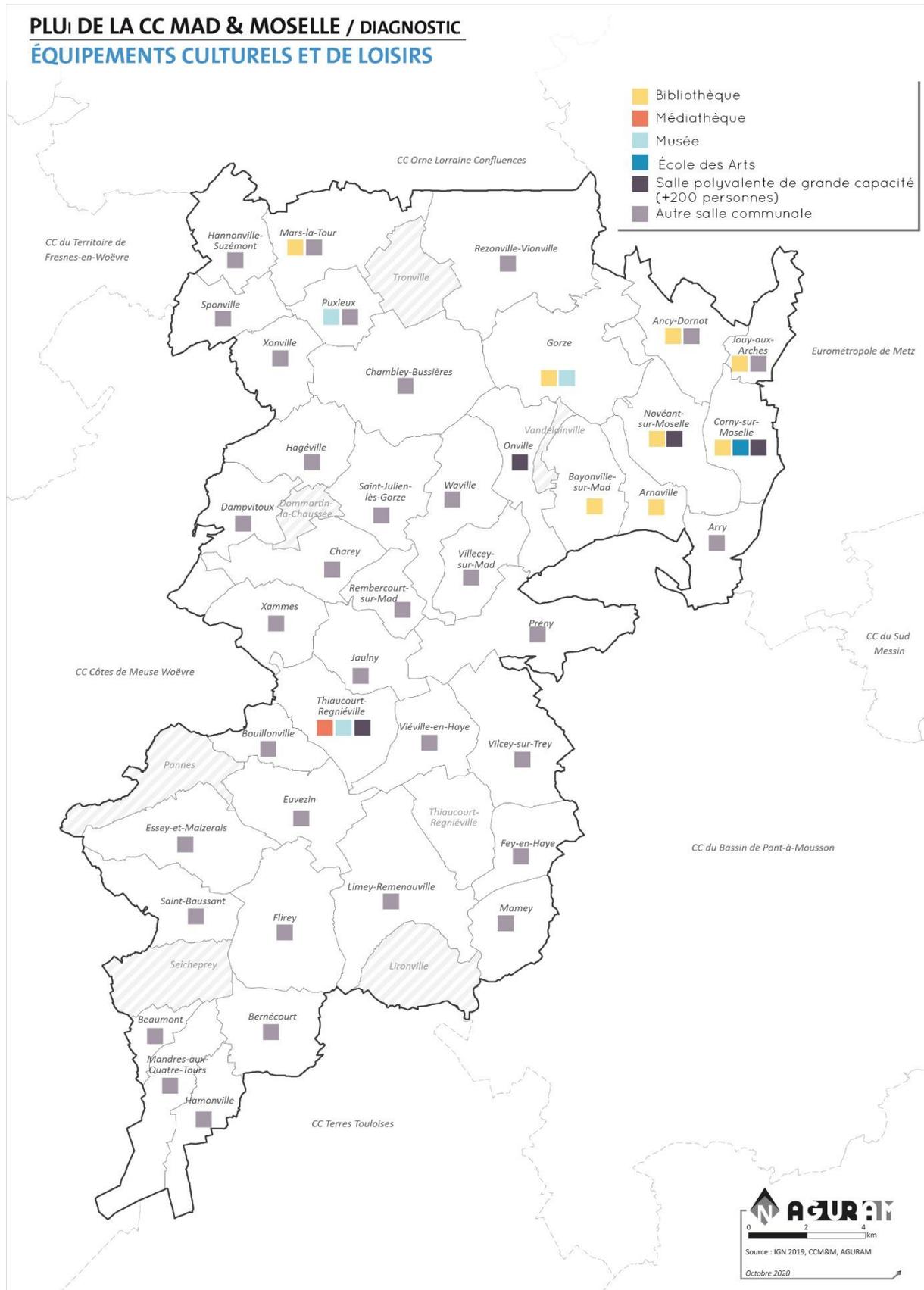
SALLE POLYVALENTE, BERNÉCOURT

En dehors de ces équipements dédiés à l'accueil de groupes et d'événements de toutes sortes, **8 communes sont équipées d'une bibliothèque, et Thiaucourt-Regniéville est dotée d'une médiathèque intercommunale**. Ce sont des équipements qui, dans leur usage, fonctionnent en lien avec les équipements scolaires de ces mêmes communes. Parmi ces 8 communes, 7 d'entre elles jouent un rôle de pôle urbain aux abords de la vallée de la Moselle et de la Métropole messine. La Communauté de Communes assure la gestion de la médiathèque de Thiaucourt-Regniéville et de la nouvelle bibliothèque à Mars-la-Tour. À Corny-sur-Moselle et Jouy-aux-Arches, l'état des bibliothèques était déclaré comme excellent, et accessibles aux PMR (personnes à mobilité réduite) en 2017 (cf. « *Étude sur l'opportunité d'une prise de compétence lecture publique – 2017* » de la Communauté de Communes de Mad & Moselle).

La Communauté de Communes gère également l'**École des Arts Mad & Moselle** qui se situe à l'**espace culturel Ethis à Corny-sur-Moselle**. L'école propose des **cours de musique et de danse** à des tarifs réduits pour les habitants du territoire de Mad & Moselle.

Synthèse

- Des équipements concentrés pour l'essentiel dans les pôles ;
- des équipements présents dans une majorité de communes : salles communales ou polyvalentes, terrains de football et terrains multisports ;
- un éloignement de certains équipements de type piscines couvertes, par exemple, pour les communes du sud / sud-est du territoire ;
- des évolutions éventuelles à envisager en corrélation avec les besoins des habitants ou avec l'offre scolaire.



1.5. ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Les réseaux internet fixes et mobiles sont devenus des équipements de première importance pour les territoires, qu'ils soient ruraux ou urbains. L'accès au **très haut débit** est une **composante de la qualité du cadre de vie** des habitants, tout comme un **outil de travail de plus en plus indispensable** aux entreprises installées ou souhaitant s'installer sur le territoire.

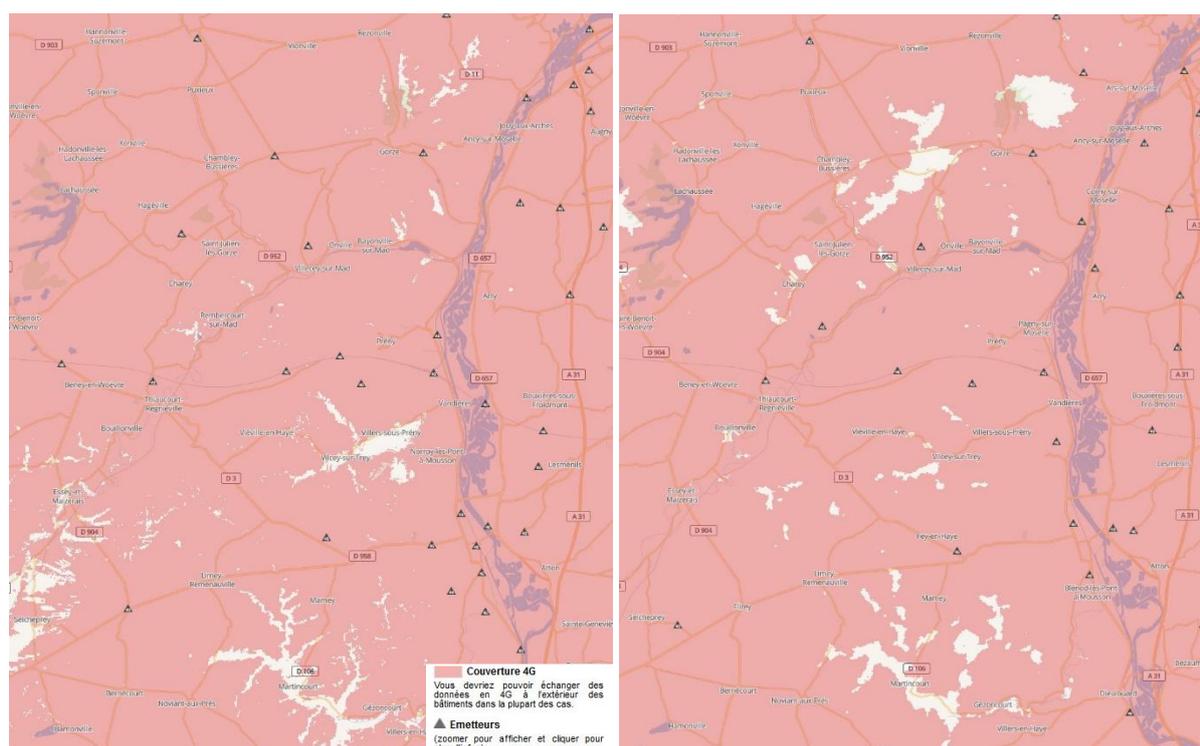
Des **améliorations récentes** sont constatées en termes de **couverture mobile**, et elles sont **en cours** s'agissant de la **couverture fixe** grâce au **déploiement de la fibre** sur l'ensemble du territoire.

A. Une couverture mobile avec des zones blanches ponctuelles

Pour rendre compte de cette couverture mobile, le présent diagnostic s'appuie sur les cartes réalisées par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) de juin à septembre 2019. Elles font état des couvertures 3G et 4G du territoire national sur la base de données fournies par les opérateurs.

De manière générale, pour ces deux technologies, ce sont les **opérateurs Orange et SFR** qui offrent une **couverture internet mobile du territoire la plus complète**. La couverture 3G de ces deux opérateurs est quasi-totale. Cependant, pour la couverture 4G, subsistent certaines zones blanches, différentes selon l'opérateur.

COUVERTURE INTERNET MOBILE EN 4G PAR ORANGE ET PAR SFR

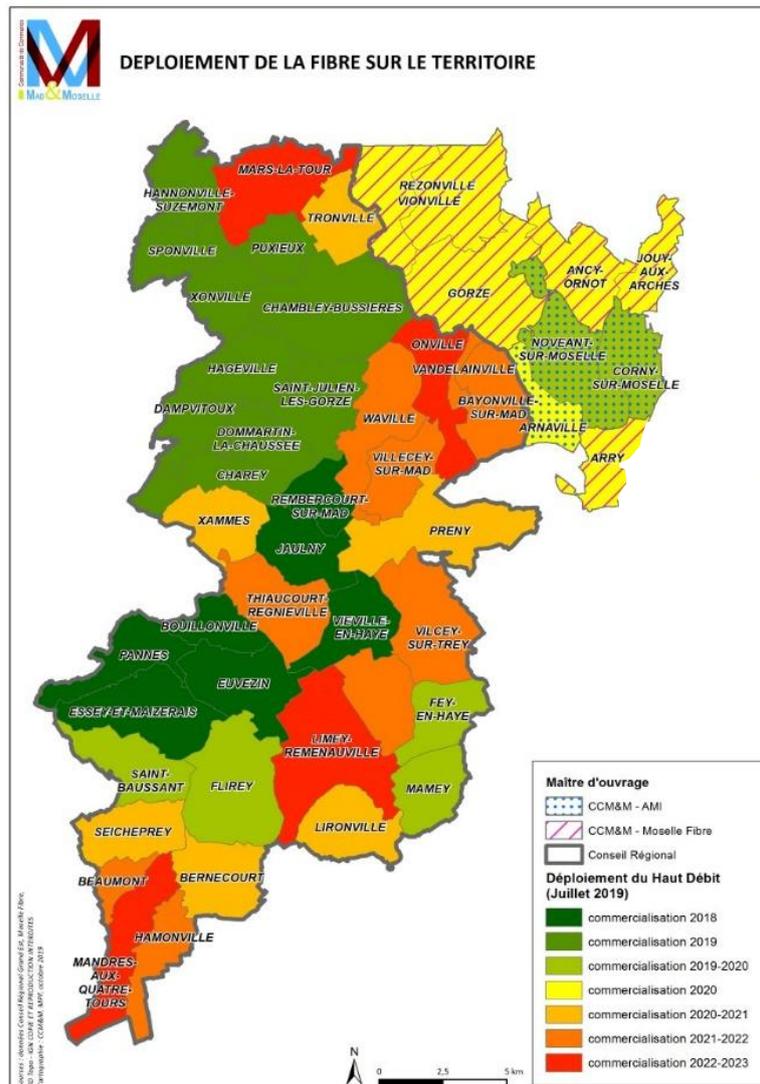


Source : www.monreseauorange.fr site internet de l'Arcep

B. Un déploiement de la fibre en grande partie porté par les collectivités locales

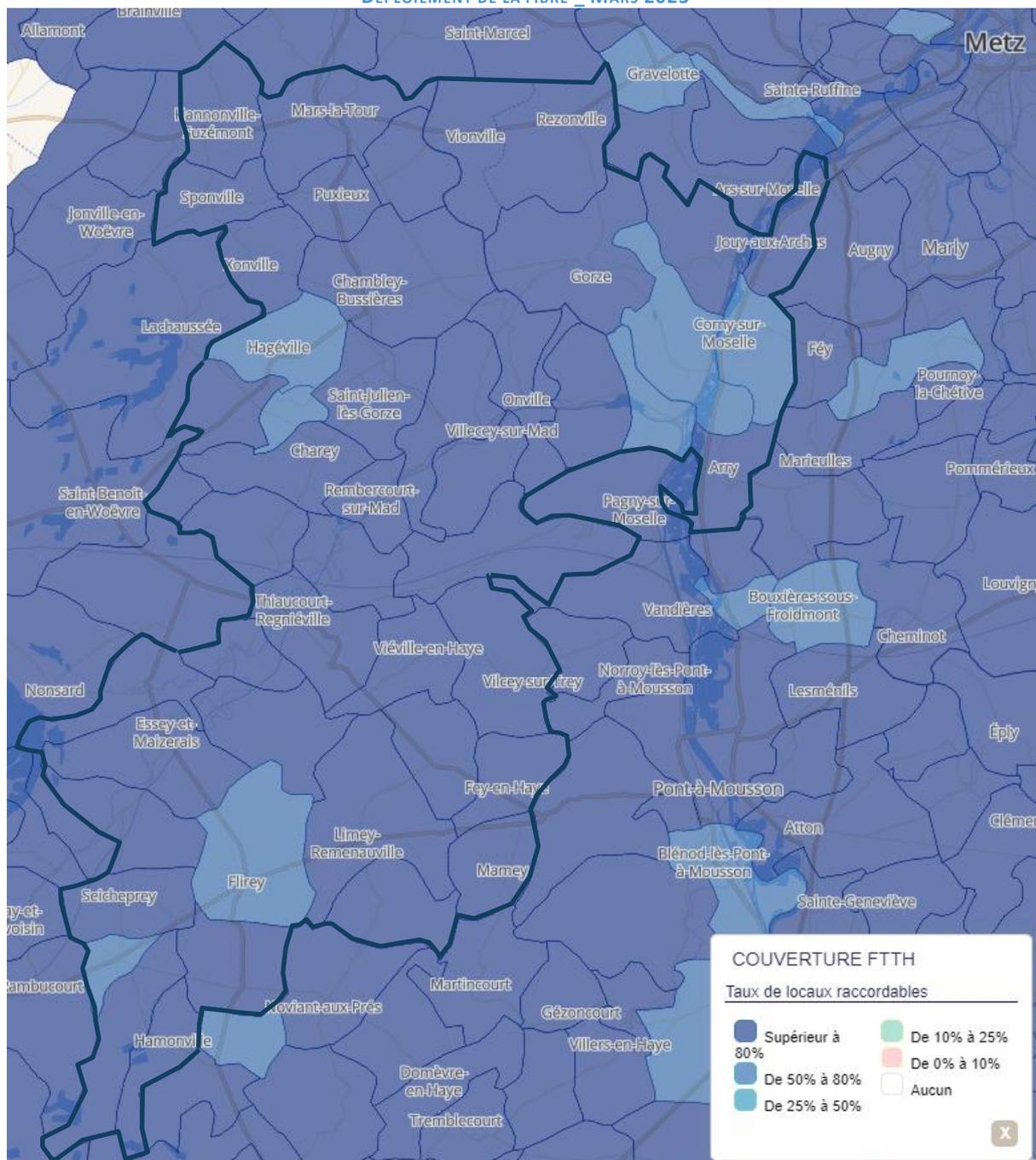
L'accès au très haut débit pour l'internet fixe se matérialise en grande partie à partir du **déploiement d'un réseau de distribution par fibre optique**. Cette infrastructure, pérenne, vise à fournir un débit d'environ 100 Mbit/s.

Pour permettre le déploiement de cette infrastructure sur la quasi-totalité de ses communes membres, la **Communauté de Communes Mad & Moselle participe, entre 2018 et 2023, à des programmes d'investissement**. 3 communes - Arnville, Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle - doivent être équipées directement par les opérateurs privés, sans intervention publique. En dehors de ces communes, pour les autres communes mosellanes du territoire, le déploiement de la fibre est porté par le syndicat mixte Moselle Fibre. Ce syndicat est composé du Conseil Départemental de la Moselle et de 14 intercommunalités mosellanes. Pour les communes Meurthe-et-mosellanes, le plan de déploiement est porté par le Conseil Régional Grand Est à l'échelle de 7 départements dont la Meurthe-et-Moselle, avec le soutien financier de l'État.



L'objectif de ces programmes de déploiement de la fibre optique est de desservir l'ensemble des logements et locaux d'activités existants.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE _ MARS 2023



Source : <https://cartefibre.arcep.fr>

Synthèse

- L'accès au très haut débit : une composante de la qualité du cadre de vie des habitants, et un outil de travail de plus en plus indispensable aux entreprises ;
- une couverture 3G quasi-totale pour les opérateurs Orange et SFR, des zones blanches qui subsistent pour la 4G ;
- un déploiement de la fibre sur l'ensemble des communes du territoire d'ici 2023 via des programmes d'investissement publics et privés.

2. MOBILITÉ

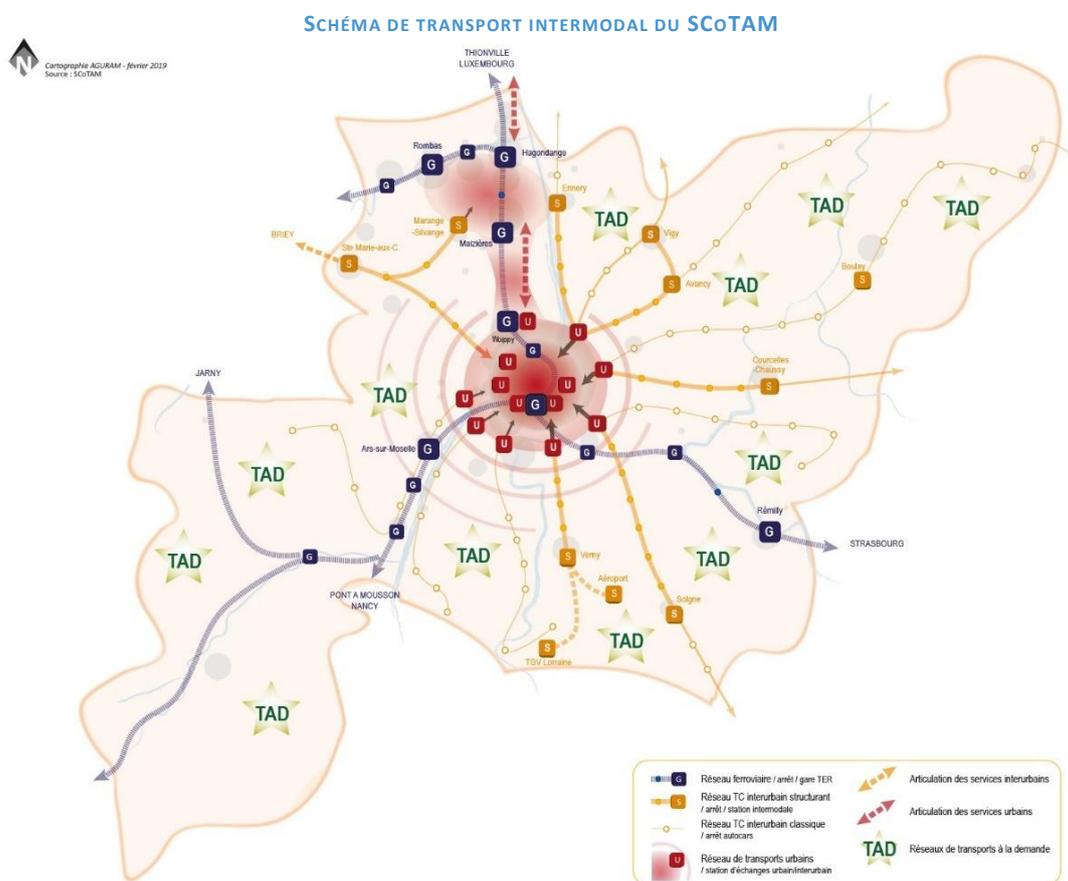
2.1. ORGANISATION DES MOBILITÉS À L'ÉCHELLE DU SCoTAM

L'organisation des mobilités à l'échelle du SCoTAM vise à **construire des conditions à même de réduire les besoins en déplacement des habitants**, tout comme leur **dépendance à la voiture**. Derrière ces deux objectifs, les enjeux sont multiples :

- ◆ Minimiser les incidences sur l'environnement et améliorer celles sur la santé publique ;
- ◆ Limiter les dépenses énergétiques des ménages ;
- ◆ Désengorger les axes majeurs du territoire ;
- ◆ Éviter l'isolement des personnes non mobiles.

Pour cela, le SCoTAM fixe des **objectifs d'aménagement et de développement urbain rapprochant au mieux l'habitat des lieux d'emploi, d'équipement, et de commerce**. Il s'agit aussi d'assurer le plus possible, en différents points du territoire, des **accès aisés aux modes de déplacement actifs (marche et vélo) et aux services de transports collectifs**. Au niveau de son Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), le SCoTAM vise un **renforcement de la desserte en transport en commun des pôles** du territoire dont le **pôle commercial et d'emploi d'Actisud**.

Le SCoTAM identifie, dans son schéma de transport intermodal, le **déploiement d'une offre de transport à la demande (TAD)** pour l'ensemble de ses **territoires périurbains et ruraux**. Cette offre doit **améliorer la desserte des bourgs-centre, pôles-relais et gares les plus proches**. L'**intermodalité** doit être **facilitée autour des gares** grâce à une offre de stationnement adaptée, et des accès à pied et à vélo confortables et sécurisés. Ce schéma identifie aussi des **stations intermodales urbaines (U)**, en ceinture de Metz. Ces stations doivent être un point d'attache entre les réseaux interurbains et le réseau urbain, et **parmi elles, Actisud**.



Source : DOO, SCoTAM

Le **PLUi**, en compatibilité avec le SCoTAM, doit constituer **l'un des leviers pour organiser des mobilités plus durables** et répondant aux **besoins d'une diversité de publics**. Le PLUi est aussi un **outil pour décliner les projets** portés par la Communauté de Communes et des communes, **qui convergent vers les objectifs visés dans le SCoTAM : création de pistes cyclables liaisons douces, aménagement d'aires de covoiturage, aménagement des abords des gares, des écoles, etc.**

Synthèse

Orientation globale du SCoTAM : réduire les besoins en déplacement des habitants, et leur dépendance à la voiture, en rapprochant habitat / emploi / équipement, et en facilitant l'accès aux transports collectifs et modes déplacement actifs (marche, vélo).

2.2. ACCESSIBILITÉ GÉNÉRALE DU TERRITOIRE

A. Un réseau routier irriguant l'ensemble du territoire

Des **routes départementales, dites structurantes**, traversent à plusieurs endroits, **principalement d'est en ouest**, le territoire de Mad & Moselle.

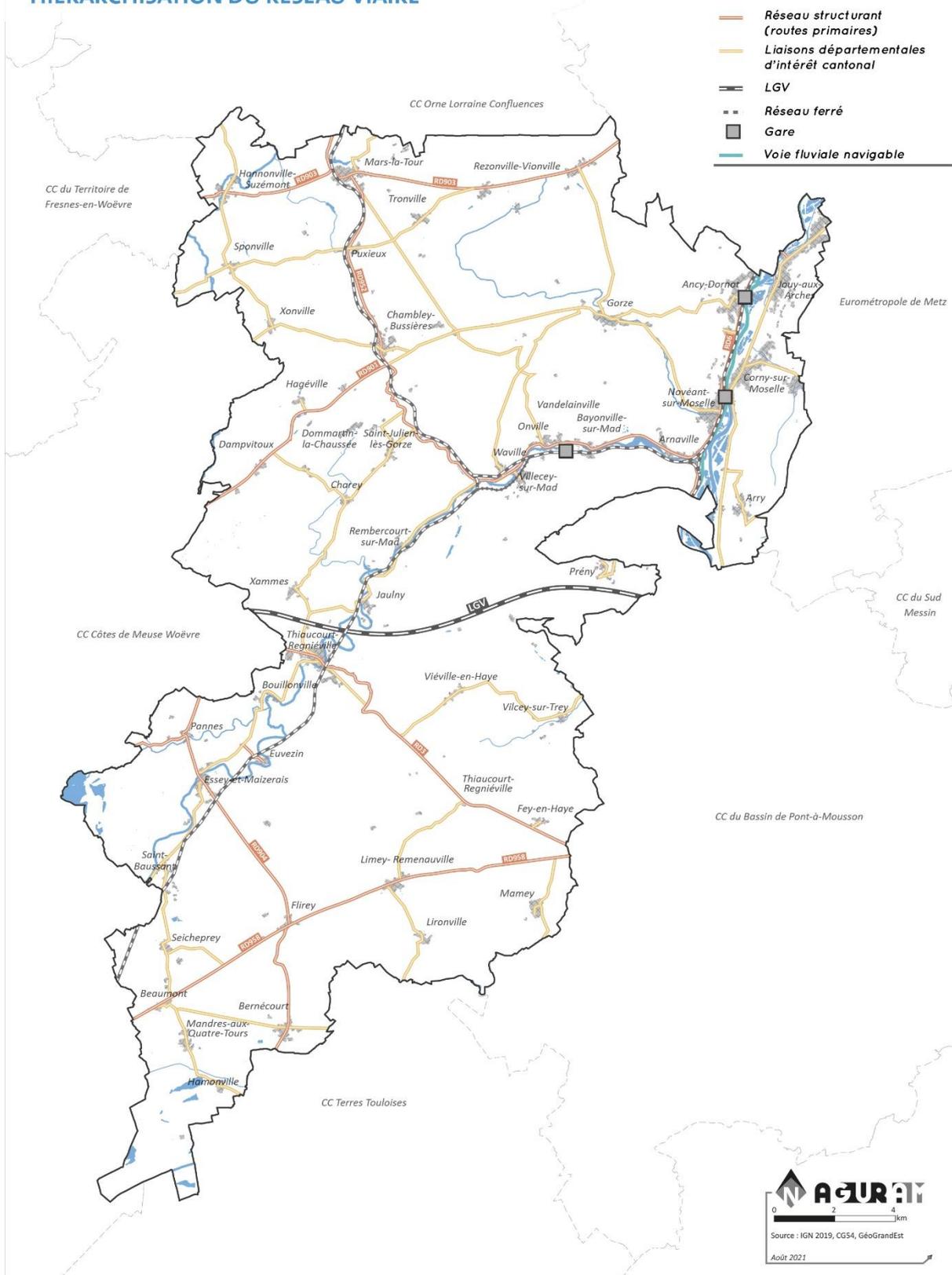
Des communes telles que **Mars-la-Tour, Chambley-Bussières ou Flirey** se localisent **au croisement d'axes structurants est-ouest et nord-sud**. Ainsi, Flirey, au sud du territoire, se situe ainsi à environ 20 minutes de Pont-à-Mousson et de Toul. Au nord, Mars-la-Tour est localisée à une trentaine de minutes de Metz et de Verdun, et moins de 10 minutes de Jarny.

Ces **axes structurants connectent le territoire**, en dehors de ses limites, **à l'autoroute A31**, à l'est et au sud, et **à l'autoroute A4**, au nord. Cette ramification positionne le bourg-centre de Thiaucourt à 20 minutes de Pont-à-Mousson, 40 minutes de Metz, et trois quart d'heure de Nancy. Essey-et-Maizerais se situe à une vingtaine de minutes de Pont-à-Mousson, une trentaine de Commercy et environ 50 minutes de Metz et de Nancy. Arnaville, au débouché du Rupt de Mad sur la vallée de la Moselle, est situé à environ 20 minutes de Metz et de Pont-à-Mousson.

La **grande majorité des communes** se situe **à moins d'une heure de Metz** (et de Nancy concernant les communes de la pointe sud du territoire), et **à une vingtaine de minutes maximum de villes de taille plus modeste** environnant le territoire : **Pont-à-Mousson, Jarny ou Toul**.

Une **partie du territoire** est également **desservie par le train**, via des lignes TER. Les communes dotées d'une gare/halte-ferroviaire sont **Ancy-Dornot, Novéant-sur-Moselle et Onville**. Le fonctionnement du réseau ferré est analysé au paragraphe dédié aux transports en commun du présent diagnostic.

PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
HIERARCHISATION DU RÉSEAU VIAIRE



2.3. LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

A. Maillage du réseau viaire : un trafic qui s'intensifie fortement à l'approche de Metz

À l'intérieure même du territoire de Mad & Moselle, **la plupart des villages sont reliés directement entre eux** par un réseau viaire assez dense, notamment au niveau du plateau découvert au nord. Plus au sud, le réseau s'adapte au relief en suivant les fonds de vallée. Passé le Rupt de Mad, le réseau se fait moins dense, là où les villages sont un peu plus éloignés les uns des autres, et où le couvert forestier est plus important.

Globalement, **le trafic s'élève à environ 2 000 véhicules par jour sur le réseau structurant départemental**, au niveau des routes départementales 903, 952, 904, 3 et 958. Il **s'intensifie dans une logique est – ouest**, c'est-à-dire **à l'approche de Metz ou de Pont-à-Mousson**. Par exemple, il double entre Waville et Arnaville sur la RD 952. Les RD 14 et 12 reliant Chambley-Bussières, Gorze et Novéant-sur-Moselle, sont des routes d'intérêt local. Elles accueillent également un trafic important qui **s'élève à plus de 3 000 véhicules/jour après Gorze**. De fait, elles évitent la RD 952 lorsqu'elle transite par la vallée du Soiron puis la vallée du Rupt de Mad.

Les **routes départementales** qui supportent ce trafic **connectent le territoire de Mad & Moselle aux agglomérations voisines et aux autoroutes environnantes**, elles **relient aussi entre elles des villes** telles que Metz et Verdun, ou Verdun et Toul.

Ce trafic routier, qui traverse de nombreuses communes du territoire, a **un impact sur la vie de ces bourgs et villages qui, pour la plupart, sont organisés en « village-rue »** autour des axes routiers traversant.

Le trafic se concentre **dans d'autres proportions** encore, sur les **routes départementales cheminant le long de la vallée de la Moselle**, en prenant de l'ampleur en direction de Metz. Le trafic passe ainsi d'environ **6 000 véhicules/jour sur la RD 6 au niveau d'Arnaville**, pour atteindre environ **17 300 véhicules/jour, sur la RD 657, une fois dépassé Jouy-aux-Arches**.

B. Aires de covoiturage : des aménagements récents et projetés

La pratique du **covoiturage**, qui constitue un **mode d'organisation individuelle de déplacement**, est par nature **difficile à quantifier et à évaluer** sur un territoire. Les besoins d'aménagement qu'entraîne cette pratique **se manifestent essentiellement par un stationnement en journée qui peut devenir encombrant en fonction du contexte urbain** : absence de stationnement organisé, conflit d'usage avec le stationnement résidentiel, encombrement de trottoirs, etc.

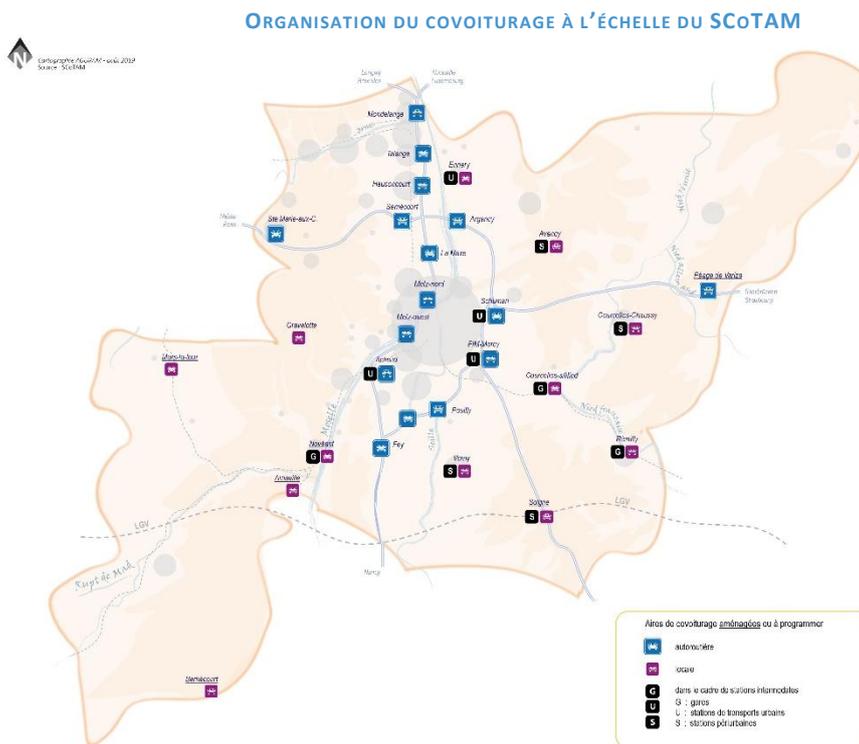
Pour encourager le covoiturage et réduire, dans une certaine mesure, le trafic routier, les **collectivités locales peuvent faciliter et réguler le stationnement utile au covoiturage**. Elles ont ainsi la possibilité d'aménager ou de formaliser des aires de stationnement dédiées au covoiturage.

Des **aires de covoiturage** ont été **aménagées par la Communauté de Communes à Arnville, Bernécourt et Mars-la-Tour** à proximité des axes routiers.



AIRE DE COVOITURAGE AUX ABORDS DE LA ROUTE D 903 À MARS-LA-TOUR EN DIRECTION DE VERDUN

Ces aires de covoiturage **correspondent à celles prévues au Document d'orientation et d'objectifs (DOO) du SCoTAM** pour « répondre aux besoins des déplacements de longue distance, essentiellement dans un cadre de déplacements domicile-travail, et aux besoins de déplacements internes au SCoT, au départ ou à destination des polarités. »



Source : DOO, SCoTAM

D'autres aires de covoiturage sont **aménagées par la commune, à Novéant-sur-Moselle et à Gorze**. À **Novéant-sur-Moselle**, la commune a aménagé une aire, également inscrite dans le réseau prévu au SCoTAM. Pour faciliter un couplage du covoiturage avec l'usage du train, elle se situe à **environ 150 mètres de la gare**.

Deux aires de covoiturage sont projetées à Ancy-Dornot dont une dans le cadre du projet de réaménagement des abords de la halte ferroviaire localisée à Ancy, présentant d'importants problèmes de stationnement.

C. L'offre de stationnement : inventaire des capacités de stationnement

L'article L-151-4 du Code de l'urbanisme demande au rapport de présentation du PLUi d'établir : « **un inventaire des capacités de stationnement de véhicules motorisés, de véhicules hybrides et électriques et de vélos des parcs ouverts au public et des possibilités de mutualisation de ces capacités** ». Il n'est donc pas question ici d'essayer d'identifier sur manière exhaustive toutes les places de stationnement d'une commune, mais bien de compter les places disponibles dans les parcs de stationnement. L'objectif majeur est **d'identifier d'éventuelles saturations du parc**.

◇ **Inventaire de la capacité stationnement des parkings ouverts au public**

Globalement, le territoire de Mad & Moselle ne connaît **pas de difficultés particulières de stationnement pour les véhicules motorisés**. Le stationnement est **le plus souvent résidentiel**, il est donc **en grand majorité privé**. Les tensions foncières n'étant pas suffisantes pour contraindre le nombre de places par logement, **les ménages disposent majoritairement d'un nombre de places adapté sur leurs parcelles**. Le stationnement résidentiel sur l'espace public est souvent le résultat d'un choix de la part des ménages de ne pas avoir de stationnement privé, ou de faire un autre usage de leurs espaces de stationnement (en particulier de leur garage), et non pas d'une norme contraignante établie par les documents d'urbanisme précédents.

Dans de nombreux cœurs de villages et bourgs du territoire, **quelques places de stationnement sont aménagées, ou du stationnement « de fait » s'effectue soit au niveau de places publiques ou d'usoirs**, en fonction de la configuration urbaine de la commune.



STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL LE LONG DU VILLAGE-RUE À MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS



EXEMPLE DE STATIONNEMENT PUBLIC (REVÊTEMENT PERMÉABLE) À SEICHEPREY

Le tableau ci-dessous recense, de manière approximative, **les places de stationnement aménagées / matérialisées sur l'espace public, ou des parkings ouverts au public** à travers les communes du territoire :

Nombre approximatif de places sur des espaces de stationnement ouverts publics	
Ancy-Dornot	50
Arnaville	65
Arry	-
Bayonville-sur-Mad	30
Beaumont	2
Bernécourt	18
Bouillonville	20
Chambley-Bussières	45
Charey	-
Corny-sur-Moselle	182
Dampvitoux	6
Dommartin-la-Chaussée	1
Essey-et-Maizerais	25
Euvezin	30

Fey-en-Haye	2
Flirey	4
Gorze	232
Hagéville	-
Hamonville	12
Hannonville-Suzémont	-
Jaulny	13
Jouy-aux-Arches	3 900
Limey-Remenuville	3
Lironville	-
Mamey	16
Mandres-aux-Quatre-Tours	20
Mars-la-Tour	50
Novéant-sur-Moselle	265
Onville	75
Pannes	5
Prény	25

Puxieux	2
Rembercourt-sur-Mad	18
Rezonville-Vionville	5
Saint-Baussant	-
Saint-Julien-lès-Gorze	-
Seicheprey	27
Sponville	14
Thiaucourt-Regniéville	170
Tronville	-
Vandelainville	6
Viéville-en-Haye	15
Vilcey-sur-Trey	25
Villecey-sur-Mad	6
Waville	5
Xammes	35
Xonville	-



À BEAUMONT, TOUT AU LONG DE LA TRAVERSÉE URBAINE, UNE PARTIE DE LA CHAUSSÉE EST DÉDIÉE AU STATIONNEMENT



STATIONNEMENT AMÉNAGÉ DANS UN LOTISSEMENT À MARS-LA-TOUR

Toutefois, à certains endroits, le stationnement est mal organisé ou contraint dans des cœurs villageois particulièrement denses. C'est notamment le cas au niveau des centres anciens de Gorze et d'Ancy-Dornot.

Dans les zones commerciales, et notamment au niveau d'actisud (Jouy-aux-Arches) le stationnement est bien souvent largement suffisant au point qu'il n'est que très rarement utilisé ne serait-ce que pour moitié. Il pourrait faire l'objet d'une mutualisation si la zone actisud fait l'objet d'une réorganisation d'ensemble.

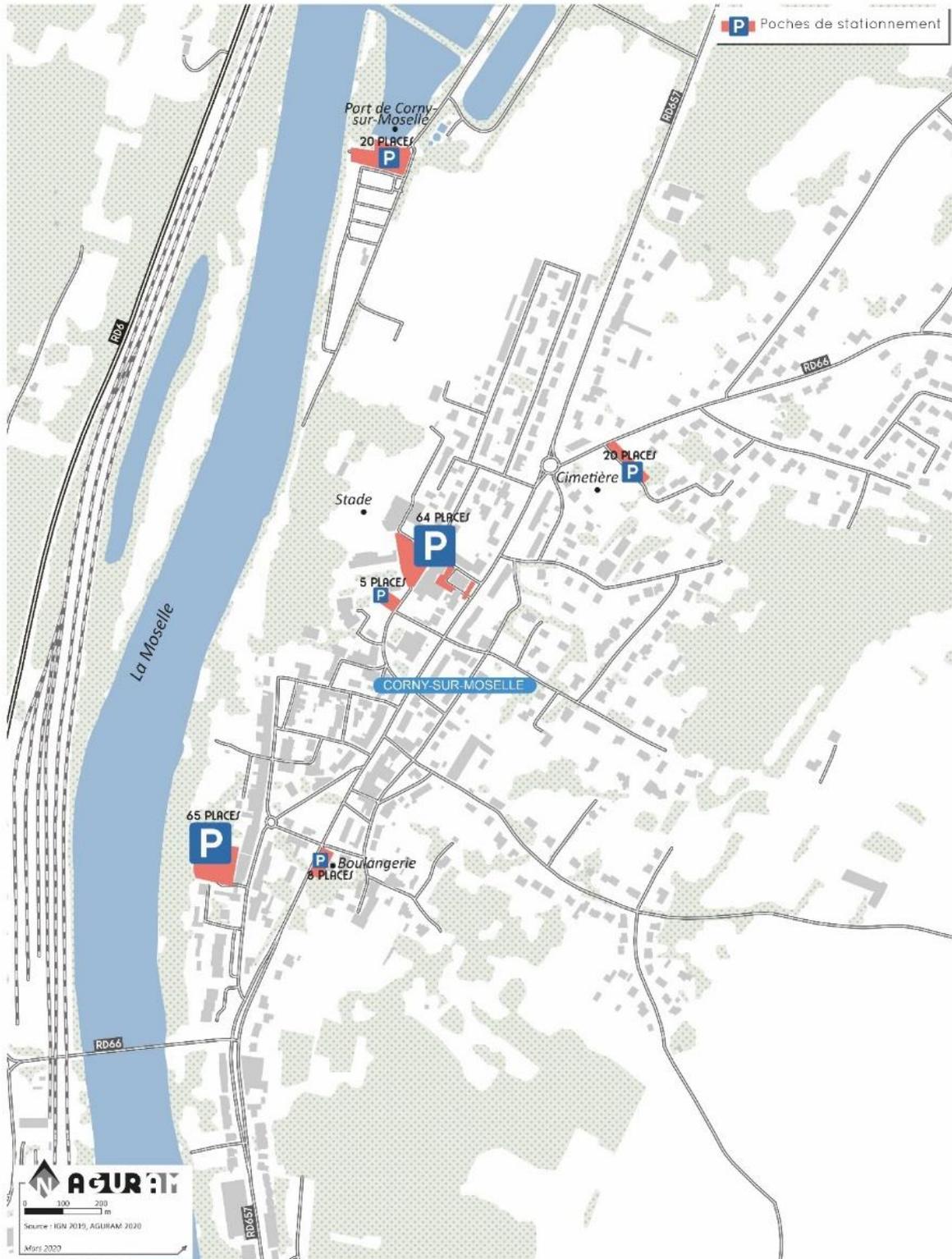
Les communes de Corny-sur-Moselle, Gorze, Jouy-aux-Arches, Novéant-sur-Moselle, Onville et Thiaucourt-Regniéville ont fait l'objet d'une analyse spécifique en raison du nombre de places de stationnement ouverts au public qu'elles présentent. Ces stationnements sont soit aménagés sur l'espace public, soit liés à des activités économiques ou des équipements publics :

PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
STATIONNEMENT-GORZE



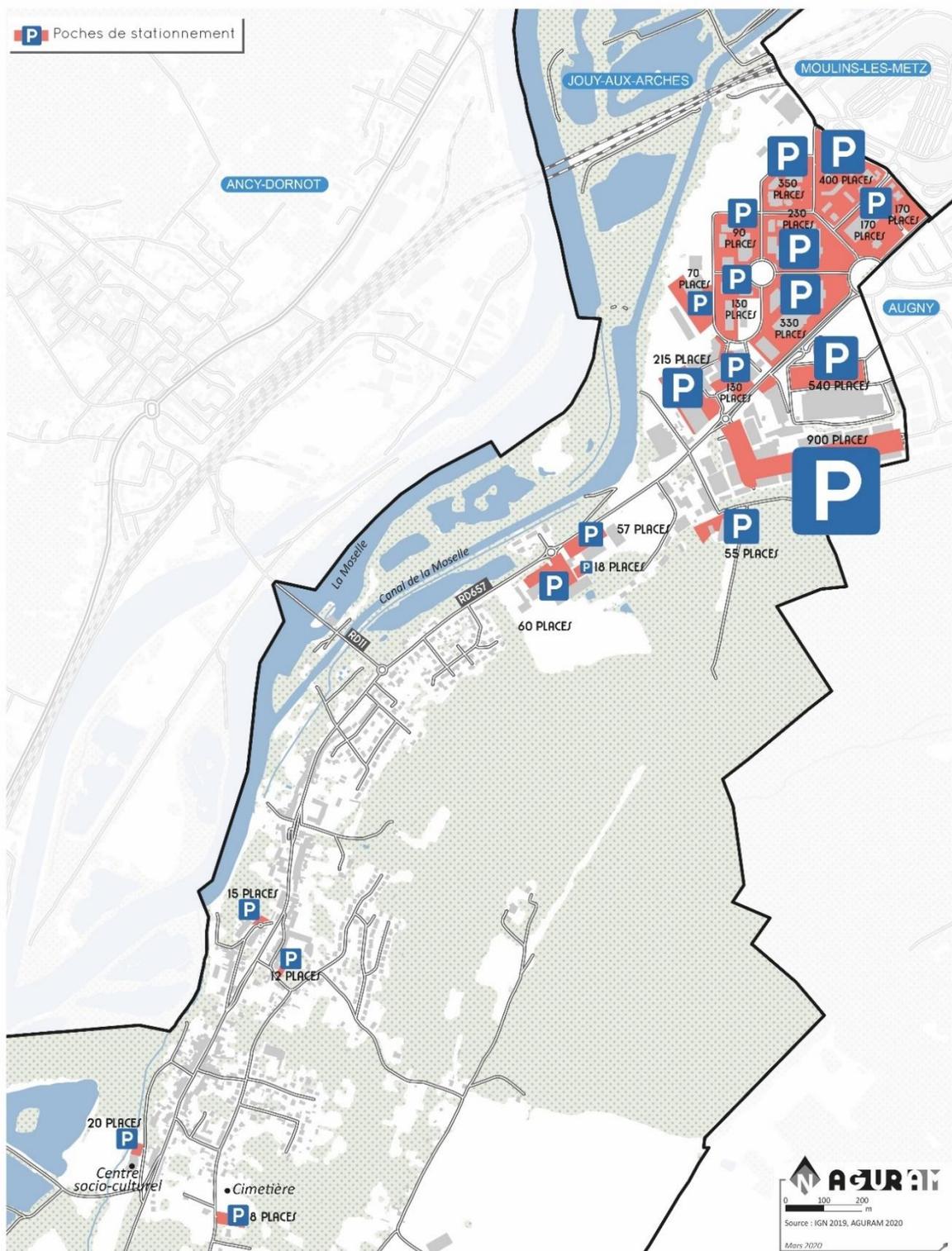
L'ÉCOLE ET L'EHPAD DE GORZE SONT DOTÉS DE PARKINGS DE GRANDE CAPACITÉ. FACE AUX PROBLÉMATIQUES DE STATIONNEMENT DU VILLAGE-RUE HISTORIQUE, DES POCHEs DE STATIONNEMENT ONT ÉTÉ AMÉNAGÉES SUR DES RUES ADJACENTES.

**PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
STATIONNEMENT-CORNY-SUR-MOSELLE**



A CORNY-SUR-MOSELLE LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS, SPORTIFS ET SCOLAIRES SE CONCENTRENT AUTOUR D'UN RÉSEAU DE PLACES ET D'ESPACES PUBLICS OÙ SONT AMÉNAGÉS ENVIRON 70 PLACES.

**PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
STATIONNEMENT-JOUY-AUX-ARCHES**



LES COMMERCE ET AUTRES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA ZONE ACTISUD SONT DOTÉS DE PARKINGS DE GRANDE CAPACITÉ QUI SE RÉVÈLENT SURDIMENSIONNÉS À L'USAGE POUR LA PLUPART.
DES POCHE DE STATIONNEMENT SONT AMÉNAGÉES AUX EXTRÉMITÉS DES VILLAGES HISTORIQUES DE JOUY-AUX-ARCHES EN LIEN AVEC DES ÉQUIPEMENTS.

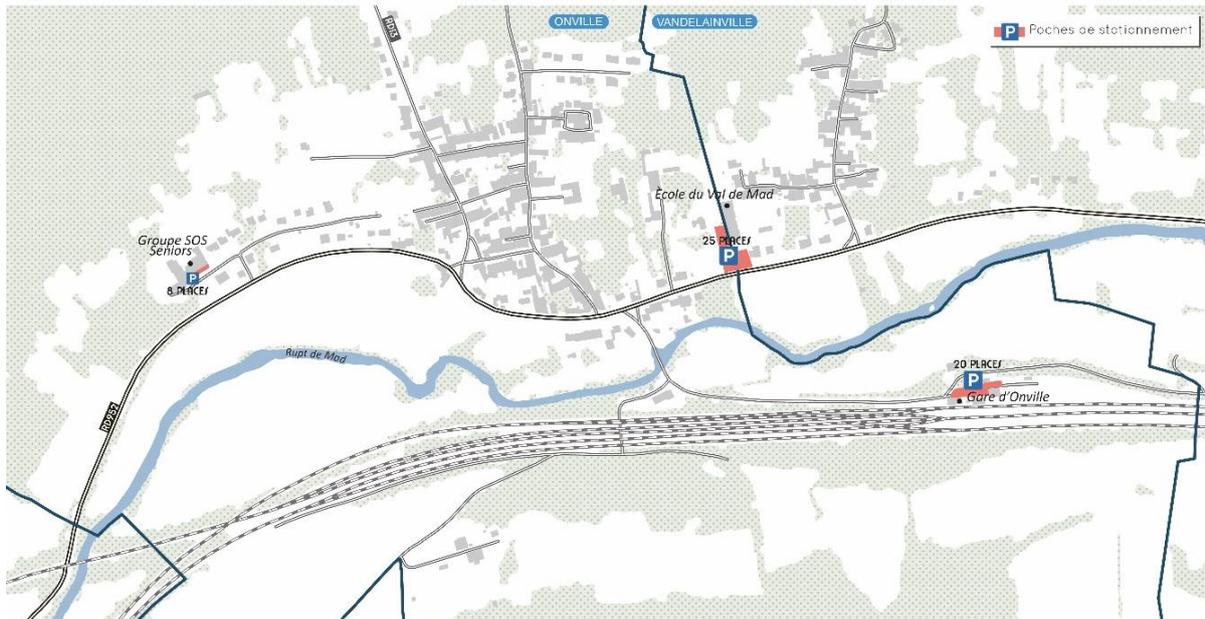
**PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
STATIONNEMENT-NOVÉANT-SUR-MOSELLE**



EN TOUTE PROXIMITÉ DE SON CENTRE HISTORIQUE, NOVÉANT-SUR-MOSELLE PRÉSENTE DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS DOTÉS DE PARKINGS REPRÉSENTANT EN TOTALITÉ 150 PLACES.

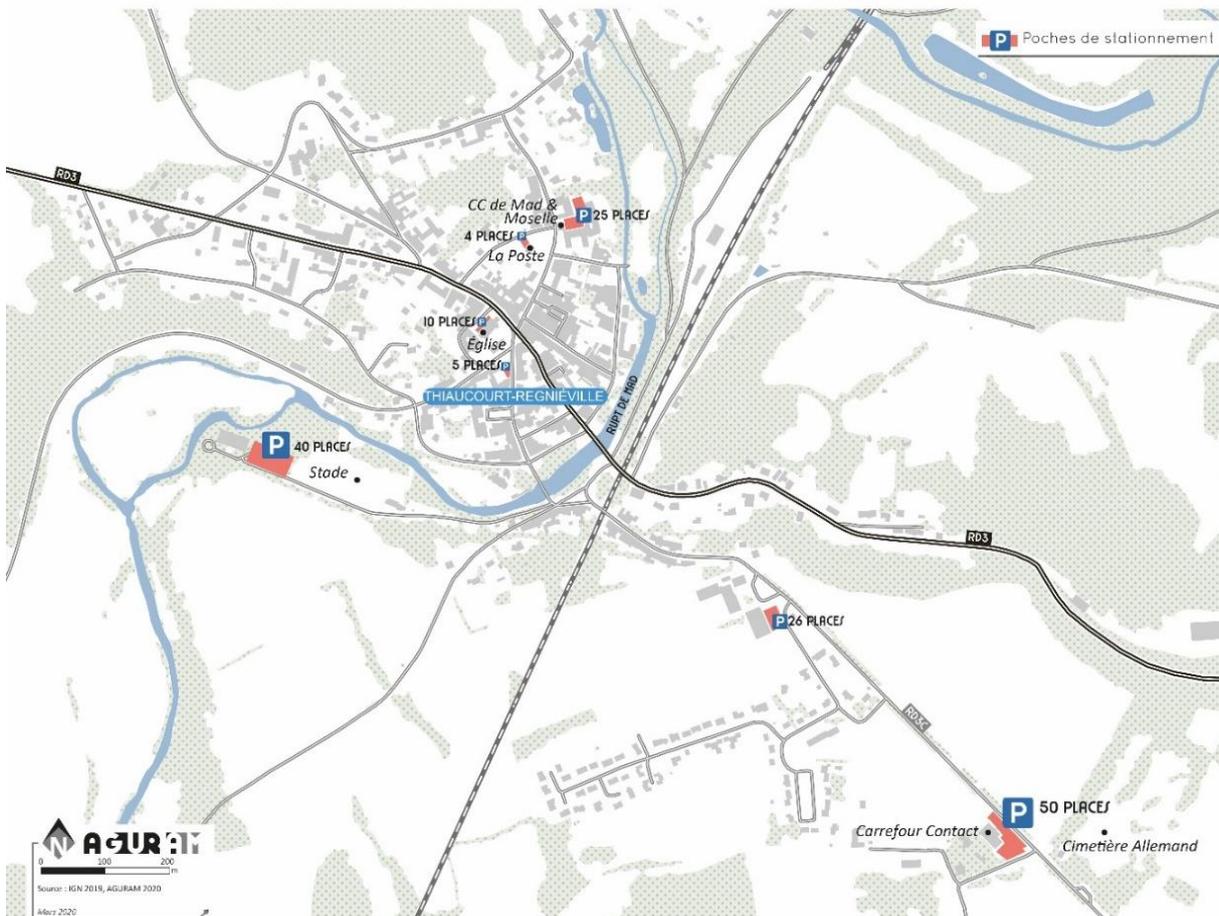
L'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT SAINT-GENEST S'ACCOMPAGNE DE POCHEs DE STATIONNEMENT À QUELQUES MÈTRES DE COMMERCES.

**PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
STATIONNEMENT-ONVILLE**



LA COMMUNE D'ONVILLE ACCUEILLE DES ÉQUIPEMENTS SITUÉS À L'ÉCART DU VILLAGE – ÉCOLE, EHPAD, GARE – DOTÉS CHACUN D'UN PARKING.

**PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
STATIONNEMENT-THIAUCOURT-REGNIÉVILLE**



LES PARKINGS DONT LES CAPACITÉS SONT LES PLUS IMPORTANTES SONT SITUÉS À L'ÉCART DU CENTRE DU BOURG DE THIAUCOURT.

◇ **Inventaire des stationnements équipés de bornes de recharges électriques**

Des bornes de recharge électrique ont été installées sur le territoire à :

- ◆ Arnville, au niveau de l'aire de covoiturage ;
- ◆ Mars-la-Tour, également au niveau de l'aire de covoiturage ;
- ◆ Gorze, place du Général de Gaulle ;
- ◆ Novéant-sur-Moselle, rue Foch ;
- ◆ Dommartin-la-Chaussée.

◇ **Inventaire des stationnements dédiés aux vélos**

À travers le territoire très peu d'aménagements sont spécifiquement dédiés au stationnement des vélos sur l'espace public. À noter toutefois, l'existence d'abris vélos aux abords de l'école à Corny-sur-Moselle et de la halte-ferroviaire de Novéant-sur-Moselle et Ancy-Dornot.

D. **Des axes et intersections particulièrement accidentogènes**

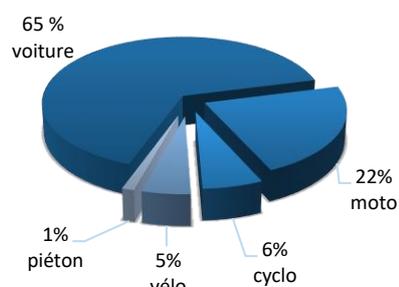
Entre les années 2014 et 2018, les données du bulletin d'analyse des accidents corporels nous apprennent qu'une **quinzaine d'accidents de la route se sont produits en moyenne chaque année**.

Le fait que peu de piétons soient impliqués, témoigne du fait que **ces accidents se produisent en grande majorité sur des routes à l'écart des bourgs et des villages**.

Certains **axes et intersections se révèlent plus particulièrement accidentogènes**, notamment :

- ◆ La RD 952, au niveau de ses nombreux virages le long du ruisseau du Soiron, et plus encore à son intersection avec la RD 901 non loin du bourg de Chambley ;
- ◆ La même RD 952, en provenance de Jarny, aux abords du bourg de Mars-la-Tour ;
- ◆ La RD 657 à différents endroits entre Jouy-aux-Arches et Corny-sur-Moselle ;
- ◆ La RD 6 au niveau de l'entrée sud du village de Dornot ;
- ◆ Ou encore, l'axe de la RD 904, rejoignant Flirey à Essey-et-Maizerais.

Victimes par modes de déplacement

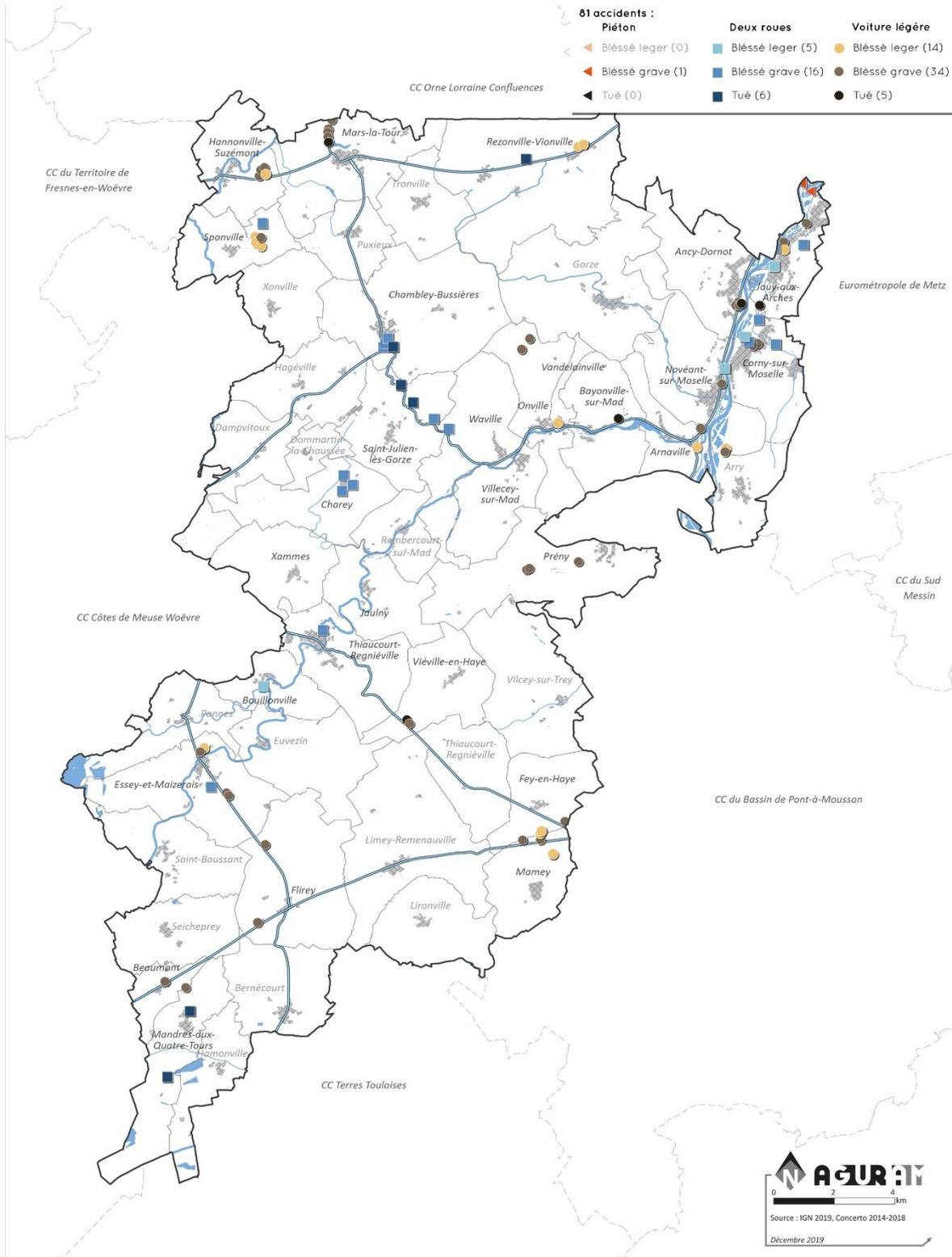


Synthèse

- Une forte densité du trafic routier aux abords et dans la vallée de la Moselle ;
- des aires de covoiturage aménagées par les collectivités locales : Arnville, Bernécourt, Mars-la-Tour, Novéant-sur-Moselle, Gorze, Ancy-Dornot ;
- un stationnement suffisant en nombre et majoritairement privé pour les résidents. L'offre en zone commerciale paraît quant à elle surdimensionnée ;
- entre 2014 et 2018 : une quinzaine d'accidents de la route en moyenne chaque année ;
- des axes et intersections qui se révèlent plus particulièrement accidentogènes : D 952, D 657, D 6 ou D 904.

PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC

ACCIDENT



2.4. LES TRANSPORTS EN COMMUN

Notion de personnes dites captives : il s'agit des personnes ne pouvant pas se déplacer par leurs propres moyens en voiture. Il peut donc s'agir de personnes âgées, de personnes en situation de précarité, qui n'ont pas de moyens de se déplacer, ou de jeunes n'ayant pas le permis de conduire.

A. Un territoire traversé de lignes de train, une desserte TER assurée en façade est

Le territoire de Mad & Moselle est traversé d'est en ouest et du nord au sud de lignes de chemin de fer. Ces lignes sont pour la plupart historiques :

- ◆ **Ligne longeant la vallée de la Moselle** et reliant les villes de la vallée : Nancy, Metz, Thionville, Luxembourg-Ville ;
- ◆ **Ligne suivant la vallée du Rupt de Mad** pour rejoindre plus loin Bar-le-Duc, Châlons-en-Champagne jusqu'à destination de Paris ;
- ◆ **Ligne connectant la vallée de la Moselle** aux villes du nord, et plus loin à la Belgique en passant par Charleville-Mézières.

Depuis quelques années, la ligne à grand vitesse (LGV) traverse, par son centre, le territoire de Mad & Moselle. Aucune gare de cette ligne reliant Paris à Strasbourg n'est aménagée sur le territoire, **toutefois la gare la plus proche Lorraine TGV est située**, via le réseau routier, à **30 km du bourg de Thiaucourt**, ou à 20 km de Fey-en-Haye, pour le village de Mad & Moselle situé le plus près.

Concernant les lignes de train historiques, **certaines gares sont aujourd'hui désaffectées** : c'est le cas des gares de **Mars-la-Tour, Chambley-Bussières, Thiaucourt-Regniéville et Essey-et-Maizerais**. À ce jour, **trois gares sont en fonctionnement** et sont desservies par des **lignes de transport express régional (TER) : Ancy, Novéant-sur-Moselle et Onville**. Elle se localisent le long de la vallée de la Moselle ou à quelques kilomètres, dans la vallée du Rupt de Mad.

Onville, en tant que **nœud ferroviaire historique**, est desservie par plusieurs lignes :

- ◆ **Metz – Bar-le-Duc** : 4 arrêts par jour, en semaine, en direction de Bar-le-Duc, avec un terminus à certaines heures à Châlons-en-Champagne, et 3 arrêts par jour en direction de Metz ;
- ◆ **Metz – Conflans-Jarny – Verdun** : 10 arrêts par jour, en semaine, pour Conflans-Jarny, en direction de Verdun ou de Longwy, et 4 arrêts pour Nancy, 2 pour Metz dans l'autre direction de la ligne.

Les gares de **Novéant-sur-Moselle et d'Ancy-Dornot** sont desservies par la **même ligne TER** :

- ◆ **Nancy – Pont-à-Mousson – Pagny-sur-Moselle – Metz**.

La fréquentation de cette ligne est importante, grâce au cadencement mis en place, et parce qu'elle relie les deux principales villes de Lorraine, ainsi que Luxembourg-ville. Le **nombre de passages par jour est suffisant pour répondre à des besoins de déplacements quotidiens** : domicile – travail ou domicile – étude. En semaine, **20 arrêts par jour se font en gare de Novéant-sur-Moselle** en direction de Metz, idem en direction de Nancy. **À Ancy, le rythme se fait à raison de 16 arrêts.**

Les habitants de Mad & Moselle fréquentent aussi la gare de Pagny-sur-Moselle, commune limitrophe du territoire. Elle est desservie par la même ligne TER. Le **nombre de passages s'élève à une cinquantaine par jour** dans les deux sens, Metz et Nancy. Cela permet **un passage de train tous les quarts d'heure aux heures de pointe**.

Les 3 gares du territoire de Mad & Moselle sont attractives, et il en découle des **problèmes de stationnement aux heures de pointe**. Pour favoriser l'usage de ces gares, et donc du train, pour réguler ces problèmes de stationnement, mais aussi pour faciliter leur accès à pied ou à vélo, **plusieurs projets et réflexions d'aménagement** sont portés par la Communauté de Communes, le PETR Val de Lorraine, et les communes concernées (cf. point « E. Des pistes d'actions et des projets pour conforter des modes alternatifs à la voiture » du présent diagnostic.)

B. Des solutions de transports collectifs à la demande et des lignes régulières à vocation scolaire

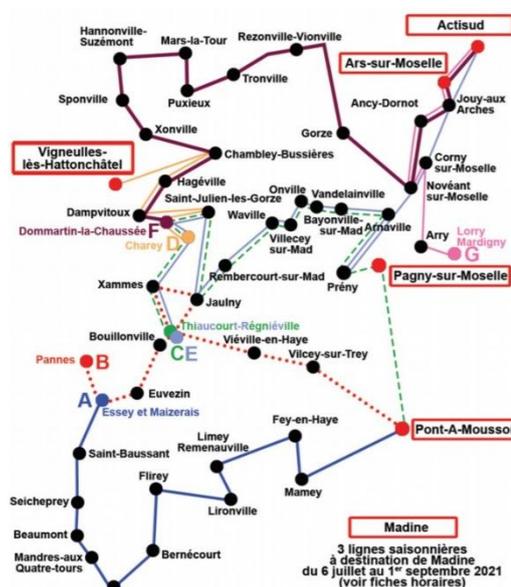
Un service de **transport collectif à la demande** – appelé Tedi’bus - est **organisé par la Communauté de Communes**. Depuis 2014, 6 lignes desservait le territoire de l’ancienne Communauté de Communes du Chardon Lorrain, et la commune de Rezonville-Vionville.

Au regard de sa fréquentation, et du besoin auquel il répond, ce service **est étendu à l’ensemble du territoire, au niveau de Gorze et des communes de la vallée de la Moselle, au 1^{er} janvier 2021**. Là où, par ailleurs, **le vieillissement de la population se fait plus sensible** ces dernières années.

En tant que service à la demande, les usagers doivent préalablement réserver leur trajet. Les circuits et les horaires sont prédéfinis. Les usagers sont pris en charge à leur domicile et déposés à un arrêt lui aussi prédéterminé.

Ce service a été **mis en place en territoire rural** pour répondre à des **besoins de déplacements de personnes captives**, notamment **les personnes âgées dépendantes de solutions de transport alternatives à la voiture individuelle**. Il est aussi utilisé par un **jeune public à certaines périodes de l’année et certains horaires** : vacances scolaires et mercredi après-midi. Les lignes, telles qu’elles sont conçues, leur **permettent d’accéder aux commerces et équipements de proximité** concentrés dans les pôles urbains et les bourgs du territoire, ou proches : **Pagny-sur-Moselle, Pont-à-Mousson, Actisud, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, et Thiaucourt**.

LES 10 LIGNES DU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MAD & MOSELLE



Source : CCM&M

De plus, **une ligne fixe de transport en commun est envisagée par la Communauté de Communes entre le bourg de Thiaucourt et la zone commerciale d’Actisud**. Une expérimentation d’une année est menée entre septembre 2021 et août 2022. Cette ligne passe par les communes de la vallée du Rupt de Mad pour desservir les gares TER (Onville, Pagny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle), puis rejoindre Actisud et, donc le réseau Le Met’ de la métropole de Metz, matins et soirs en semaine.

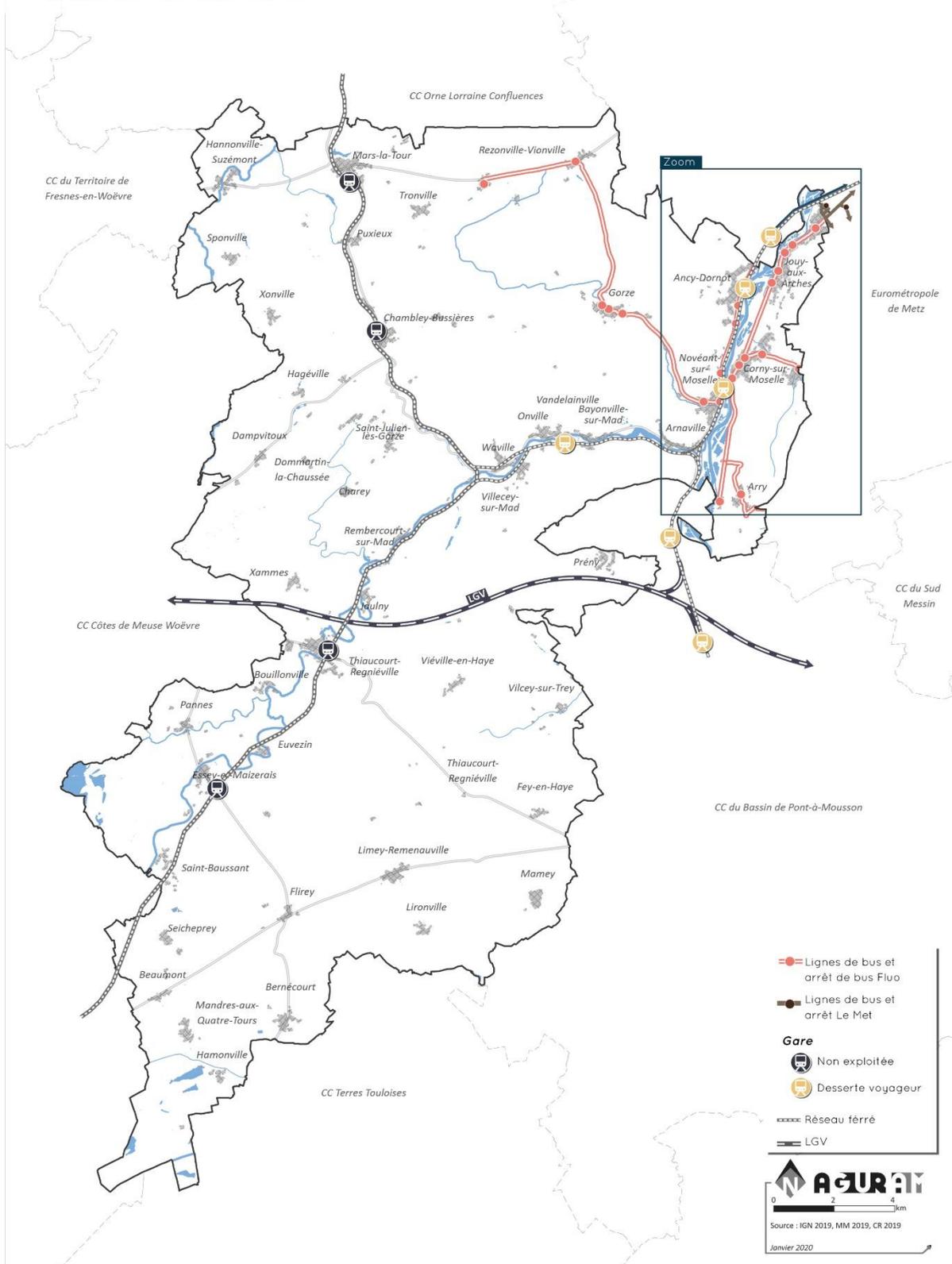
Une **ligne de bus du Met’**, le réseau de transport en commun de Metz Métropole, **traverse Jouy-aux-Arches pour desservir des arrêts jouxtant son ban communal au niveau de commerces de la zone Actisud**, sur la commune d’Aigny, membre de Metz Métropole.

Le **réseau Fluo Grand Est bus dessert, avec deux lignes régulières, les communes mosellanes du territoire de Mad & Moselle**. Ces lignes sont **pratiquées pour l’essentiel par des lycéens scolarisés à Metz**. Elles **permettent aussi d’accéder à la gare routière de Metz**, située non loin de la gare SNCF. L’une d’entre elle dessert également **les gares d’Ancy-Dornot et de Novéant-sur-Moselle**. Pour chacune de ces 2 lignes, **3 passages se font dans la matinée**, en direction de Metz, et **3 autres dans l’après-midi** dans le sens retour.

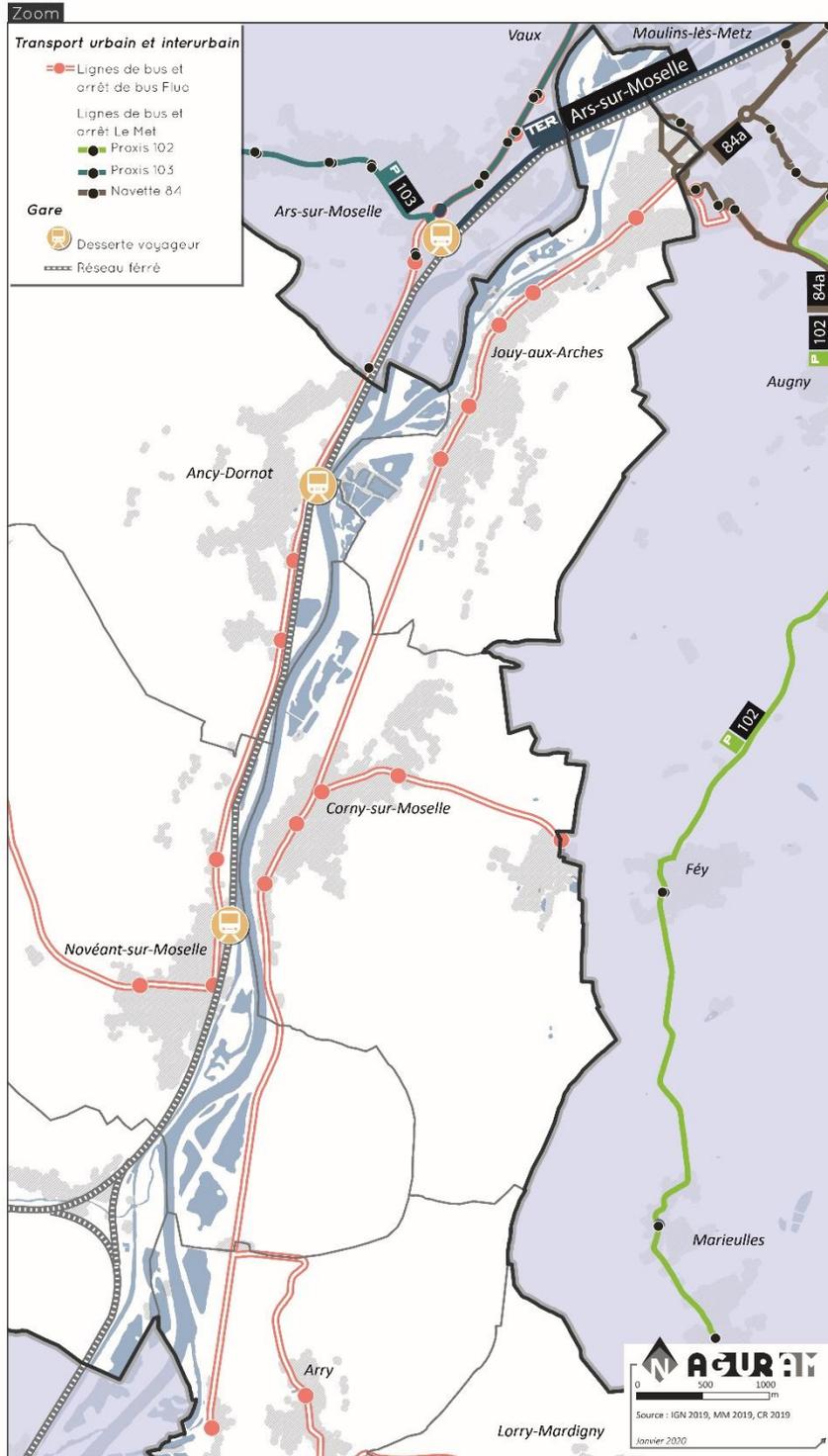
Synthèse

- 4 lignes de train traversant le territoire. 3 communes desservies par le TER (Ancy-Dornot, Novéant-sur-Moselle, Onville) tout comme 2 autres communes limitrophes du territoire (Ars-sur-Moselle et Pagny-sur-Moselle) ;
- des trajets plus rapides en train qu’en voiture pour les communes dotées d’une gare. Une desserte en train aussi efficace, voire plus que la voiture, pour rejoindre le centre de Metz depuis Novéant-sur-Moselle, Ancy-Dornot, ou Pagny-sur-Moselle ;
- un service de transport à la demande : un service adapté aux personnes captives (ne pouvant pas se déplacer seules en voiture) pour accéder à des pôles d’équipement et de services, mais non adapté aux actifs pour des déplacements journaliers.

PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
TRANSPORT EN COMMUN



PLUI DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
TRANSPORT EN COMMUN



2.5. LES AMÉNAGEMENTS DÉDIÉS AUX MOBILITÉS ACTIVES

Les aménagements dédiés aux mobilités actives sur le territoire de Mad & Moselle sont **principalement à vocation de randonnée (marche ou vélo)**, sur des **itinéraires dépassant le territoire**, ou à **vocation de balades plus locales, autour des villages** principalement. Ils **peuvent aussi être supports de déplacements utilitaires**.

Notion de déplacements utilitaires : il s'agit de déplacements réalisés de manière régulière (quotidienne ou hebdomadaire), ou occasionnelle, pour des motifs bien définis : se rendre à son travail, à son lieu d'études, faire ses achats, rendre visite à des tiers, participer à des activités de loisirs ou des événements culturels, etc.

A. Des itinéraires de grande randonnée et des aménagements piétons dans et aux abords des villages

Le territoire de Mad & Moselle est doté de nombreux itinéraires de randonnée et de balade balisés :

- ◆ **Des itinéraires de Grande Randonnée (GR) traversant le territoire de part en part**. Les GR transitent à travers des **sites paysagers d'intérêt** (Rupt de Mad, Côtés de Moselle), et permettent de rejoindre des **sites de loisirs et naturels remarquables**, dans ou en toute proximité du territoire (Lac de Madine, Étang de Lachaussée).

Les GR5 et GR5F cheminent sur les Côtés de Moselle de chaque côté de la vallée. Un GR de Pays (GRP) sillonne la vallée du Rupt de Mad, du GR5 jusqu'au Lac de Madine. En pointe nord-est du territoire, un autre GR de Pays permet de rejoindre, par Hannonville-Suzémont et Sponville, l'Étang de Lachaussée depuis Jarny.

- ◆ **Des boucles locales de randonnée aménagées et signalées par les deux anciennes Communautés de Communes avant leur fusion**, avec l'appui du Département de Moselle pour le Val de Moselle. Ces circuits sont aujourd'hui reconnus aux Plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Au total, ce sont **plus de 15 boucles, représentant plus de 200 km de sentiers balisés**, qui sont proposées aux visiteurs et aux habitants.



Le long de la **vallée du Rupt de Mad et au sud, sur le plateau de Haye**, **10 boucles** de randonnée sont balisées sur des **itinéraires allant de 5 à 20 kilomètres**, le long de **routes secondaires**, de **chemins forestiers**, de **chemins desservant des parcelles agricoles**, d'**anciennes voies ferrées** (à hauteur de Flirey) ou de **chemins longeant des ruisseaux**. Ils composent le plus souvent une boucle autour d'un village, ou connectent jusqu'à deux ou trois villages entre eux. Au niveau de la vallée de la Moselle, de nombreuses boucles de randonnée se rattachent aux villages et cheminent à travers les coteaux au-dessus de la vallée, dans une **recherche de points de vue et d'accès aux milieux naturels d'intérêt** : pelouses calcaires, vignes, boisements, etc.

CHEMIN AUX ABORDS DU RUPT DE MAD, BOUILLONVILLE

Les itinéraires de grande randonnée, tout comme les boucles locales, constituent des aménités répondant à une demande d'activité de pleine nature de plus en plus prégnante. Ils sont conçus pour permettre à ceux qui les utilisent de découvrir le territoire. Ils ne sont pas conçus pour des déplacements utilitaires quotidiens. Toutefois, certaines portions peuvent l'être de fait, lorsque les villages sont rapprochés ; par exemple, entre Waville et Onville.

Au-delà de ces itinéraires, de **nombreux villages** sont dotés de **chemins desservant historiquement les jardins et vergers organisés à l'arrière des habitations**, autour des villages. Certains bourgs et villages se sont par ailleurs dotés de trottoirs et de chemins pour relier leurs lotissements d'habitations au centre historique, et faciliter l'accès aux arrêts de bus, à la mairie, à l'église ou encore à l'école.

Toutefois, des **difficultés - manques de confort et/ou de sécurité** – subsistent pour les déplacements à pied, et de surcroît à vélo, en de nombreux points du territoire :

- ◆ Traversées de routes départementales dangereuses ;
- ◆ Absence de continuités piétonnes au sein de lotissements en impasse ;
- ◆ Problèmes de circulation aux abords des écoles, à l'approche de gares, etc.

Ainsi, par exemple, quelques problèmes de circulation sont relevés concernant l'accès à l'école d'Onville, ou encore à Gorze, à Prény et au collège de Thiauourt-Regniéville aux heures de pointe. Pour remédier à ce type de difficultés Corny-sur-Moselle a aménagé des cheminements sécurisés aux abords des écoles. Un projet d'aménagement de la traversée d'Euvezin est en cours de mise en œuvre, en lien avec un projet d'écoquartier.

B. Un itinéraire cyclable structurant le long de la Moselle

Le cyclotourisme sur le territoire s'articule autour de la véloroute « La Voie bleue - Moselle – Saône à vélo ». La véloroute longe tour à tour la Saône et la Moselle. Elle **relie Lyon à Apach**, commune mosellane frontalière de l'Allemagne et du Luxembourg. Elle **traverse le territoire de Mad & Moselle sur 13 kilomètres**, d'Arnaville à Jouy-aux-Arches. La piste a été **ouverte aux usagers en juillet 2018**, une fois les travaux de création achevés.



La véloroute, constitue un **itinéraire de randonnée et de balade pour les cyclotouristes et pour les habitants des territoires** qu'elle traverse.

Elle peut également être un support de déplacements utilitaires, pour accéder à des sites d'emploi, de loisirs ou encore des gares situées en toute proximité. Pour qu'elle joue véritablement ce rôle, des connexions entre la piste cyclable en elle-même, et ces sites ou gares, doivent être aménagées.

En ce sens, la Communauté de Communes a **aménagé en 2019 une portion de piste cyclable rejoignant Actisud depuis la véloroute**. Autre projet, l'aménagement d'une passerelle piétonne et cycle, pour faciliter et sécuriser la traversée de la Moselle, **entre Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle**, jusqu'à sa gare, que la véloroute longe. Ce futur aménagement s'inscrit dans un schéma vélo global déployé décrit ci-après.

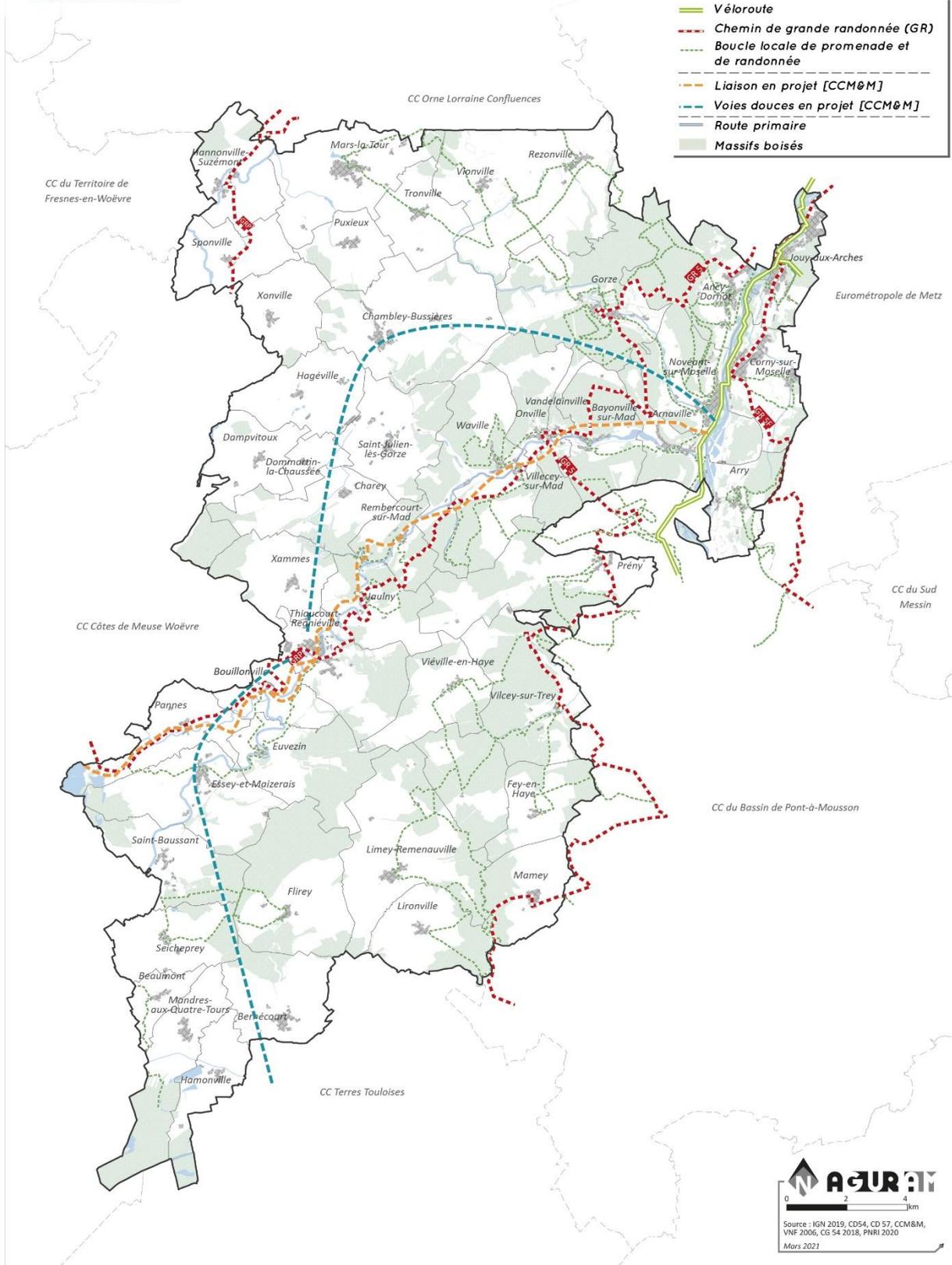
PISTE CYCLABLE LE LONG DE LA MOSELLE, JOUY-AUX-ARCHES

Synthèse

- Des itinéraires de grande randonnée et des boucles locales de balade à pied dédiés à la découverte du territoire ;
- quelques portions de chemins aménagés dans les bourgs et villages, mais aussi des entraves pouvant exister pour rejoindre à pied ou à vélo une école, une gare ou des commerces de proximité, depuis les habitations ;
- une vélo route d'intérêt national (Lyon – Apach) longeant la Moselle, sur 13 kilomètres au niveau du territoire de Mad & Moselle.

PLU DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC

MODES ACTIFS



2.6. DES PISTES D' ACTIONS ET DES PROJETS POUR CONFORTER DES MODES ALTERNATIFS À LA VOITURE

Plusieurs équipements et services sont mis à la disposition des habitants de Mad & Moselle, sur tout ou partie du territoire, pour leur **apporter des alternatives à un usage individuel de la voiture** : TER, lignes de car régulières, transport à la demande, véloroute, aires de covoiturage, chemins piétons dans les bourgs et villages.
Pour renforcer et compléter ces moyens de déplacement alternatifs, plusieurs démarches sont prévues ou se mettent en œuvre.

A. De nouveaux services de mobilité envisagés

La **Communauté de Communes envisage s'est constituée Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)** sur le périmètre de son ressort territorial, c'est-à-dire le territoire de Mad et Moselle.

Cette compétence induit **l'organisation de nouveaux services de mobilité** sur l'ensemble du territoire tels que **l'autopartage, le covoiturage** ou encore **le transport à la demande. Une ligne fixe de transport en commun peut être envisagée.** Celle-ci est étudiée par la Communauté de Communes **entre le bourg de Thiaucourt et la zone commerciale d'Actisud.**

En parallèle, **un schéma des mobilités est porté par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Val de Lorraine**, dont la Communauté de Communes de Mad & Moselle est membre, ainsi que 3 autres intercommunalités. En début d'année 2020, le schéma fait ressortir **plusieurs objectifs et pistes d'action** :

- ◆ Améliorer les liaisons douces, notamment aux abords des écoles ;
- ◆ Renforcer le transport à la demande et le covoiturage ;
- ◆ Expérimenter le covoiturage spontané et l'autopartage ;
- ◆ Rabattre via des lignes régulières ou des horaires adaptés les habitants sur les gares ;
- ◆ Améliorer la desserte en transport en commun des agglomérations nancéiennes et messines ;
- ◆ Apporter des nouvelles solutions aux publics captifs.

Il s'envisage plus précisément, **à court et moyen termes**, les études et projets suivants **sur le territoire de Mad & Moselle** :

- ◆ La mise en place d'un **service de covoiturage solidaire**,
- ◆ La déclinaison d'un **schéma directeur de voies cyclables**.

B. La création de pistes cyclables

Depuis décembre 2020, la Communauté de Communes est dotée d'un plan de développement de mobilités douces. A travers lui, un **réseau de pistes cyclables rejoignant la véloroute « La Voie bleue - Moselle – Saône à vélo »**, avec **deux nouvelles pistes cyclables sur Mad & Moselle, est prévue** :

- ◆ Une liaison allant **de la véloroute jusqu'au Lac de Madine, en longeant le Rupt de Mad**. Elle est reconnue au schéma national pour le vélo, en tant que route nationale V56 « Les grands Lacs » reliant la Moselle aux Lacs de Madine, du Der, et de la Forêt d'Orient. Cette Véloroute sera réalisée en 3 tranches dont la n° sera l'aménagement de Arnaville à Villecey-sur-Mad. Concernant la tranche n°2 et n°3 des choix doivent encore être faits concernant les tronçons qui seront empruntés. Par ailleurs, une jonction de cette V56 jusqu'à la forêt de la Reine pourra être étudiée ;
- ◆ Un autre **itinéraire passant par la vallée de la Gorzia, et l'aérodrome de Chambley** aboutissant à Thiaucourt-Regniéville (étudié après 2021).

Toujours pour conforter le cyclotourisme, et plus généralement la pratique du vélo, la **maison éclusière d'Arnaville, que la véloroute « La Voie bleue », pourrait faire l'objet d'une réhabilitation** en vue d'accueillir des **services dédiés aux cyclistes** : restauration, station de réparation, etc.

L'objectif est aussi de solutionner des points noirs dans les déplacements à vélo, pour ce faire :

- ◆ Une **passerelle est en projet le long du pont reliant Corny-sur-Moselle à Novéant-sur-Moselle**, situé en toute proximité de la gare de Novéant-sur-Moselle et sur le parcours de la véloroute ;
- ◆ **Franchissement du pont canal à Arnaville** est également à solutionner ;
- ◆ Des **cheminements et autres aménagements cyclables** seront mis à l'étude **autour d'établissements scolaires** du Val de Lorraine.



PONT FRANCHISSANT LA MOSELLE ENTRE CORNY-SUR-MOSELLE ET NOVÉANT-SUR-MOSELLE, CONSTITUANT UN POINT NOIR POUR LES DÉPLACEMENTS DOUX

C. Des aménagements urbains autour des gares et haltes ferroviaires

Pour faciliter l'accès aux gares et donc l'usage du train, plusieurs projets sont à l'étude :

- ◆ En 2020, une étude est menée par le PETR Val de Lorraine sur de possibles **aménagements de stationnements vélos devant les gares** ;
 - **À Ancy-Dornot**, un projet de **réaménagement des abords de la halte ferroviaire**, intégrant un parc de loisirs et une aire de covoiturage est à l'étude ;
 - **À Novéant-sur-Moselle**, la gare et ses abords feront l'objet d'un réaménagement, afin de solutionner les conditions d'accès. Un rond-point sera, entre autres, aménagé. La Communauté de Communes est maître d'ouvrage du projet, et le Conseil Départemental 57, maître d'œuvre.
- ◆ De plus, un projet est en cours de **réflexion concernant le rachat de bâtiment(s) des gares** par la Communauté de Communes comme cela a déjà été fait à Ancy-Dornot. Elle accueille aujourd'hui un espace de coworking et une maison des services. La gare de Novéant-sur-Moselle pourrait ainsi faire l'objet d'un rachat du même type, en vue d'un projet mixte alliant activités administratives, commerciales, tertiaires, etc.

Synthèse

- Des connexions aménagées, ou en projet, entre la véloroute et des points d'intérêt du territoire : Actisud, Lac de Madine, Chambley. Des itinéraires pouvant être support de cyclotourisme ou de déplacements utilitaires fréquents ;
- des projets en cours ou à venir d'aménagement des abords des gares et haltes ferroviaires du territoire pour faciliter leur accès et l'usage du train ;
- **autant de projets qui rejoignent les objectifs du SCotAM, sur lesquels le PLUi peut avoir un impact positif** : permettre la réalisation des projets en eux-mêmes et traduire des choix d'aménagement à même de faciliter leur usage. Une réflexion croisée est notamment à mener entre les choix de développement de l'habitat et les flux de déplacement qu'ils devraient entraîner.

2.7. LES PRATIQUES DE DÉPLACEMENT DES HABITANTS

Une partie des données mobilisées ci-après sont issues d'Enquêtes Déplacements Grand Territoire (EDGT). Les habitants de la partie mosellane ont été enquêtés dans le cadre de l'EDGT du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) 2016-2017. La partie meurthe-et-mosellane a été enquêtée entre 2012 et 2013 dans le cadre de l'Enquête Ménage Déplacements du Sud Meurthe-et-Moselle. Les données des 2 enquêtes ont été fusionnées pour conduire des analyses sur la mobilité de l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Mad & Moselle.

A. Équipement des ménages : un taux de motivation très élevé

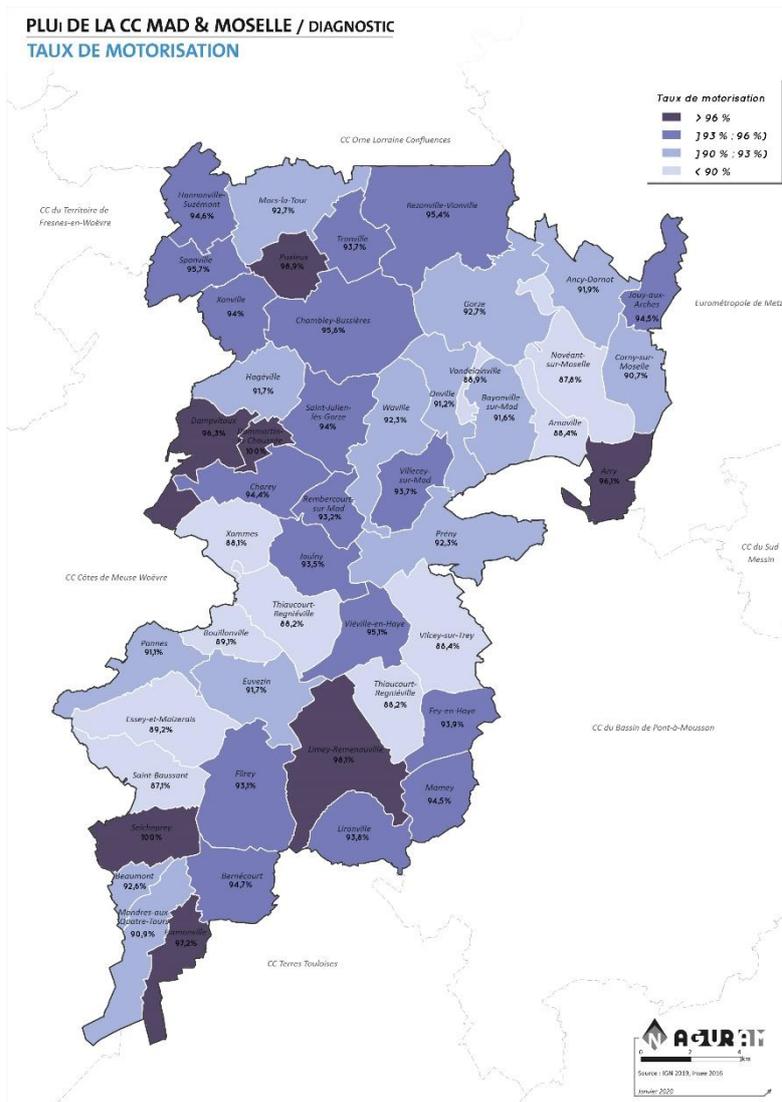
Les ménages de Mad & Moselle s'avèrent **très équipés en vélos**. Ils possèdent aussi en moyenne **plus de voitures que l'ensemble des manèges du territoire du SCoTAM** :

- ◆ **1,9 vélo par ménage** (1,2 vélo par ménage du SCoTAM en moyenne) ;
- ◆ **1,7 voiture par ménage** (1,4 voiture par ménage du SCoTAM en moyenne).

Cette moyenne élevée est sous-tendue par un taux de motorisation important des ménages : **61 % des ménages de Mad & Moselle disposent d'au moins 2 voitures** (41 % en moyenne dans le SCoTAM). Cette part augmente dans la partie meurthe-et-mosellane du territoire : elle représente 67 % des ménages. De la même manière, 55 % des ménages de Mad & Moselle ont au moins 2 vélos, une part plus élevée que la moyenne dans le SCoTAM (35 %).

Selon l'Insee (2016), 53 % des ménages de Mad & Moselle possèdent deux voitures ou plus. Seules les voitures possédées sont prises en compte par l'Insee, à la différence de l'enquête déplacements qui recense l'ensemble des voitures dont disposent les ménages, comprenant les véhicules de fonction.

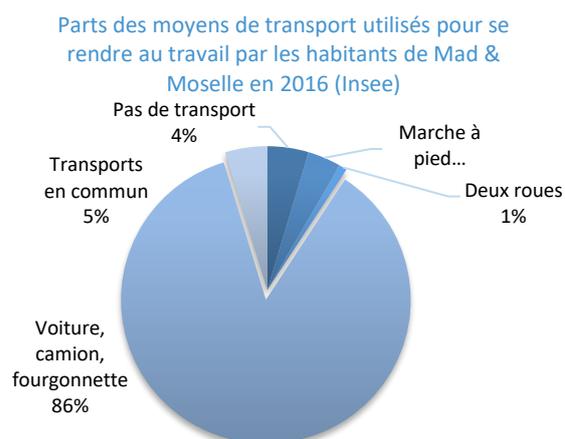
PLU1 DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
TAUX DE MOTORISATION



À contrario, environ **9 % des ménages du territoire**, selon les chiffres Insee, ne sont **pas équipés de voiture**. En parallèle l'EDGT nous apprend qu'en moyenne **8 % des personnes habitant le territoire de Mad & Moselle ne sont pas mobiles**.

B. Modes de déplacement : 64 % des déplacements quotidiens en voiture

Les chiffres de l'Insee rendent compte des modes de déplacement dont les habitants de Mad & Moselle font usage pour leurs déplacements domicile-travail. Ils sont mis au regard des données issues des EDGT, et qui eux font état des modes de déplacements utilisés par les habitants de Mad & Moselle pour l'ensemble de leurs déplacements quotidiens, tous motifs confondus.



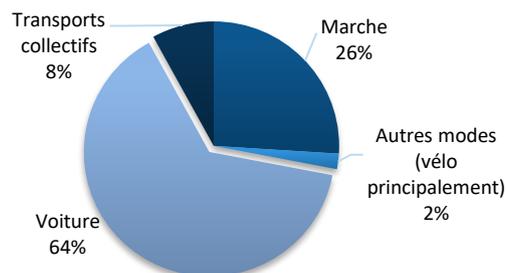
Les déplacements analysés par l'EDGT sont ceux effectués dans le SCoTAM et en échange avec les territoires extérieurs (Orne Lorraine Confluence, Bassin de Pont-à-Mousson). Ils sont effectués pour un motif ou un autre (travail, école, loisirs, etc.) grâce à un ou plusieurs modes (marche, vélo, voiture, etc.) sur la voie publique.

64 % des déplacements quotidiens des habitants de Mad & Moselle se font en voiture. Cette part est supérieure à celle des habitants du SCoTAM (60 %) et à celle des habitants de Metz Métropole (55 %).

Les habitants de Mad et Moselle réalisent à pied 26 % de leurs déplacements quotidiens. C'est davantage pour les habitants du SCoTAM (31 %) et les habitants de Metz Métropole (34 %).

Les déplacements en **transports collectifs représentant 8 %** de l'ensemble des déplacements quotidiens des habitants de Mad & Moselle. C'est 7 % en moyenne pour les habitants du SCoTAM. **70 % de ces déplacements en transports collectifs sont réalisés en car : réseaux Fluo Grand Est et transport à la demande.** La part restante concerne des déplacements réalisés sur d'autres réseaux de transports collectifs desservant le SCoTAM : TER, bus Le Met', autres lignes d'autocars, etc.

Parts des modes utilisés par les habitants de Mad & Moselle pour des déplacements quotidiens dans le SCoTAM en 2017 (EDGT)



C. Des déplacements internes dévolus aux loisirs en premier lieu

Les loisirs constituent le 1^{er} motif des déplacements internes à Mad & Moselle (27 %). Cela regroupe des activités sportives, culturelles, associatives, les promenades, la restauration ou les visites. Ce sont 5 200 déplacements quotidiens réalisés, du lundi au vendredi, uniquement dans ce territoire :

- ◆ 46 % sont réalisés pour faire une promenade, du « lèche-vitrine » ou prendre une leçon de conduite ;
- ◆ 30 % pour rendre visite à des parents ou des amis ;
- ◆ 19 % pour participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives.

Les achats représentent le 3^e motif des déplacements internes à Mad & Moselle (18 %). Ce sont 3 400 déplacements quotidiens réalisés, du lundi au vendredi, uniquement dans ce territoire. Plus de 90 % d'entre eux sont réalisés pour faire des achats en petits et moyens commerce.

Synthèse

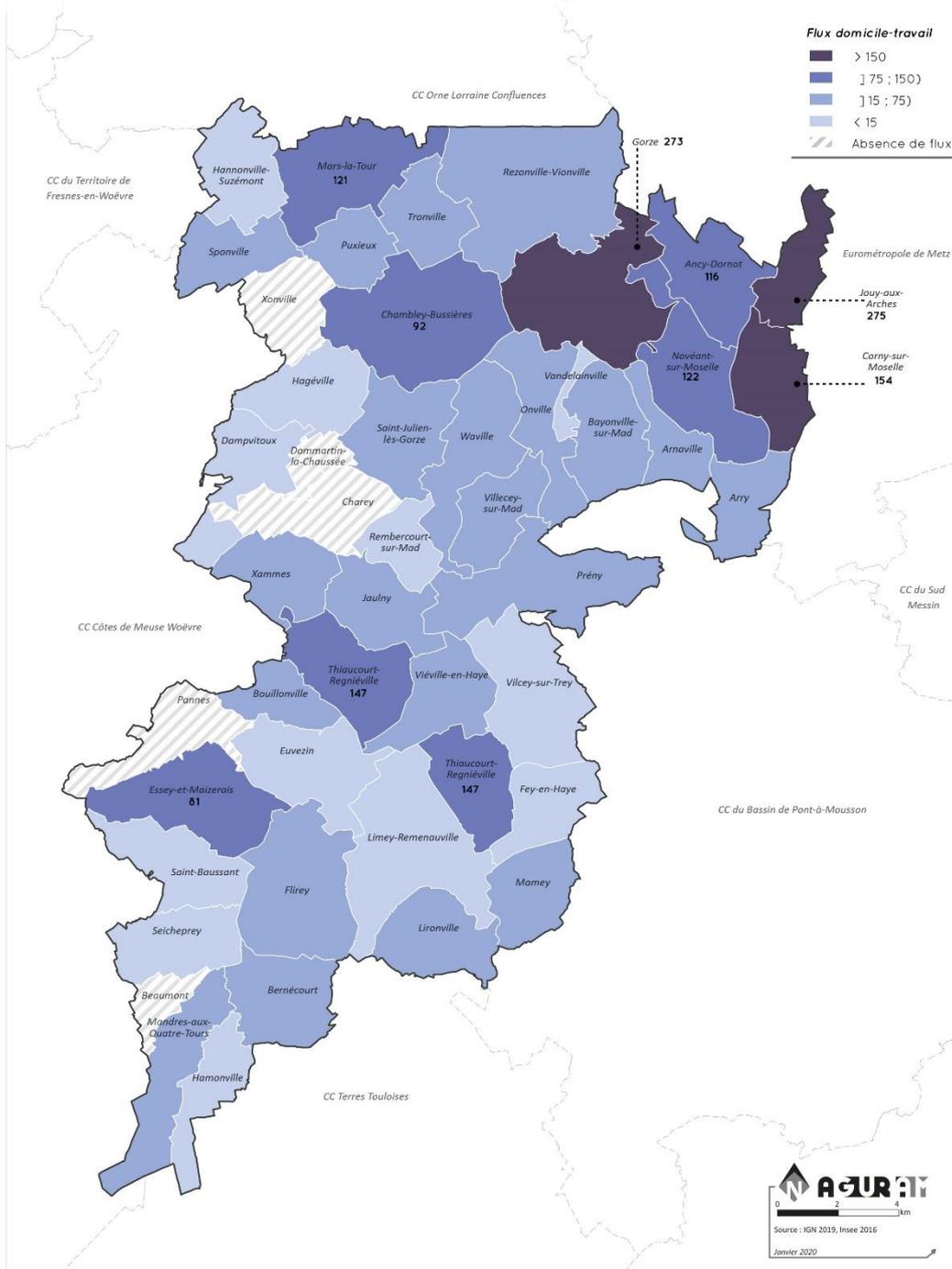
- 61 % des ménages de Mad & Moselle disposant d'au moins 2 voitures (41 % en moyenne dans le SCoTAM) ;
- environ 9 % des ménages du territoire non équipées de voiture ;
- 8 % des déplacements quotidiens des habitants de Mad & Moselle réalisés en transport collectifs, dont 70 % en car.

2.8. LA GÉOGRAPHIE DES DÉPLACEMENTS

A. Flux de mobilité quotidiens sur le territoire : des lieux d'emploi qui se détachent

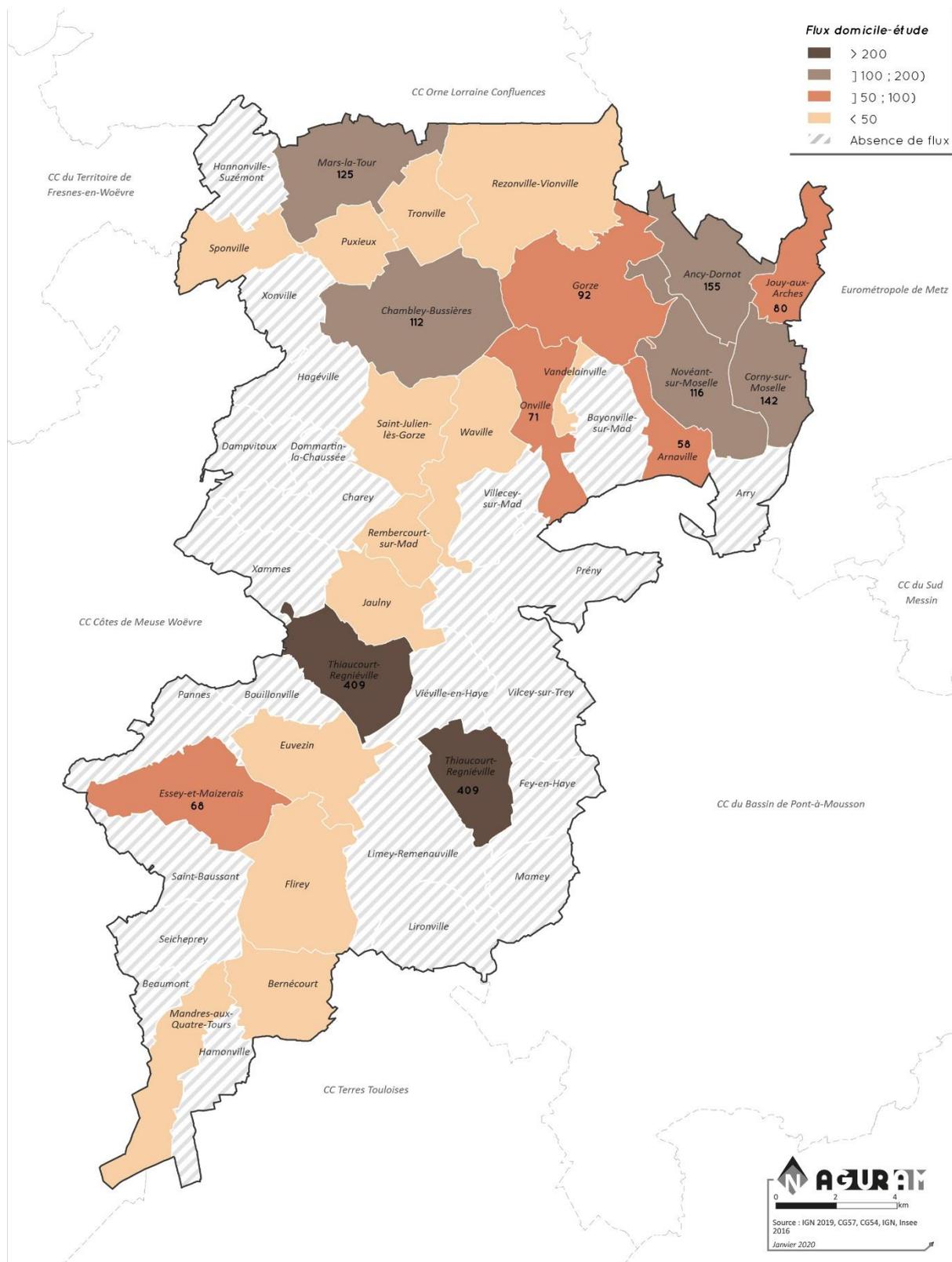
Flux de mobilité : les bases sur le flux de mobilité mises à disposition par l'Insee, issues du recensement, dénombrent des déplacements domicile-lieu de travail et des déplacements domicile-lieu d'études entre communes.

PLUI DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
FLUX INTERNES DOMICILE-TRAVAIL



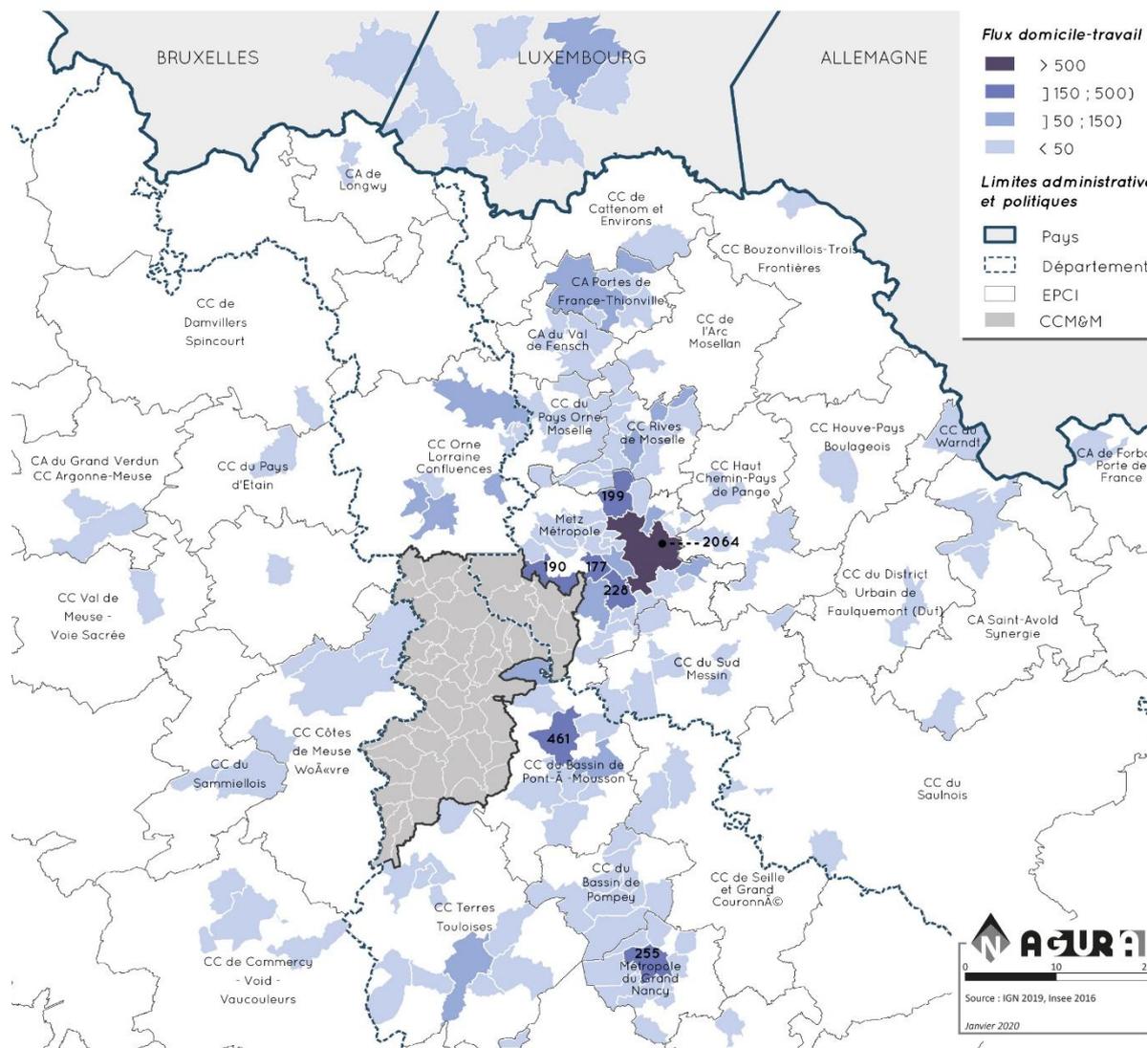
Les flux décrits ci-dessus correspondent à la destination des actifs occupés résidant à Mad & Moselle. La carte des **flux domicile-travail** nous renseigne sur les **principaux lieux d'emplois** sur le territoire de Mad & Moselle. **Au-delà des limites du territoire**, les actifs du territoire travaillent, pour une majeure partie d'entre eux, **dans la métropole messine, et pour l'essentiel à Metz.** (Cf. livret « attractivité territoriale » du présent diagnostic et son paragraphe portant sur les actifs)

PLUI DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
FLUX INTERNES DOMICILE-ÉTUDE



Les flux quotidiens domicile-étude recourent évidemment la répartition communale des équipements scolaires du premier et du second degré du territoire.

PLUI DE LA CC MAD & MOSELLE / DIAGNOSTIC
FLUX EXTERNES DOMICILE-TRAVAIL



Selon les données issues de l'EDGT du SCoTAM, les **déplacements pour les loisirs réalisés en semaine** par les habitants de Mad & Moselle sont **effectués pour moitié à destination de leur territoire** et plus d'un tiers vers et dans Metz Métropole. Pour les achats, en semaine, 45 % de leurs déplacements sont réalisés à destination de leur territoire et plus de 40 % vers et dans Metz Métropole.

B. Échanges avec les autres territoires : une forte polarisation de Metz Métropole

Les habitants de Mad & Moselle réalisent plus de **4 déplacements sur 10 dans le territoire**. Cela représente **33 400 déplacements par jour**, dont :

- ◆ 40 % (13 500 déplacements/jour) dans la partie mosellane du territoire ;
- ◆ 55 % (18 400 déplacements/jour) dans la partie meurthe-et-mosellane ;
- ◆ 5 % (1 500 déplacements/jour deux sens confondus) entre ces deux secteurs.

Les habitants sont fortement polarisés par Metz Métropole :

- ◆ **Plus de 20 000 déplacements/jour (deux sens confondus) sont réalisés entre Mad & Moselle et la métropole ;**
- ◆ Près de 9 000 déplacements/jour sont réalisés dans Metz Métropole, par les habitants de Mad & Moselle.

89 % des échanges avec Metz Métropole sont effectués **en voiture et 8 % en transports collectifs interurbains** (TER, cars du réseau Fluo Grand Est et transport à la demande, autres autocars), utilisés seuls ou combinés à d'autres modes.

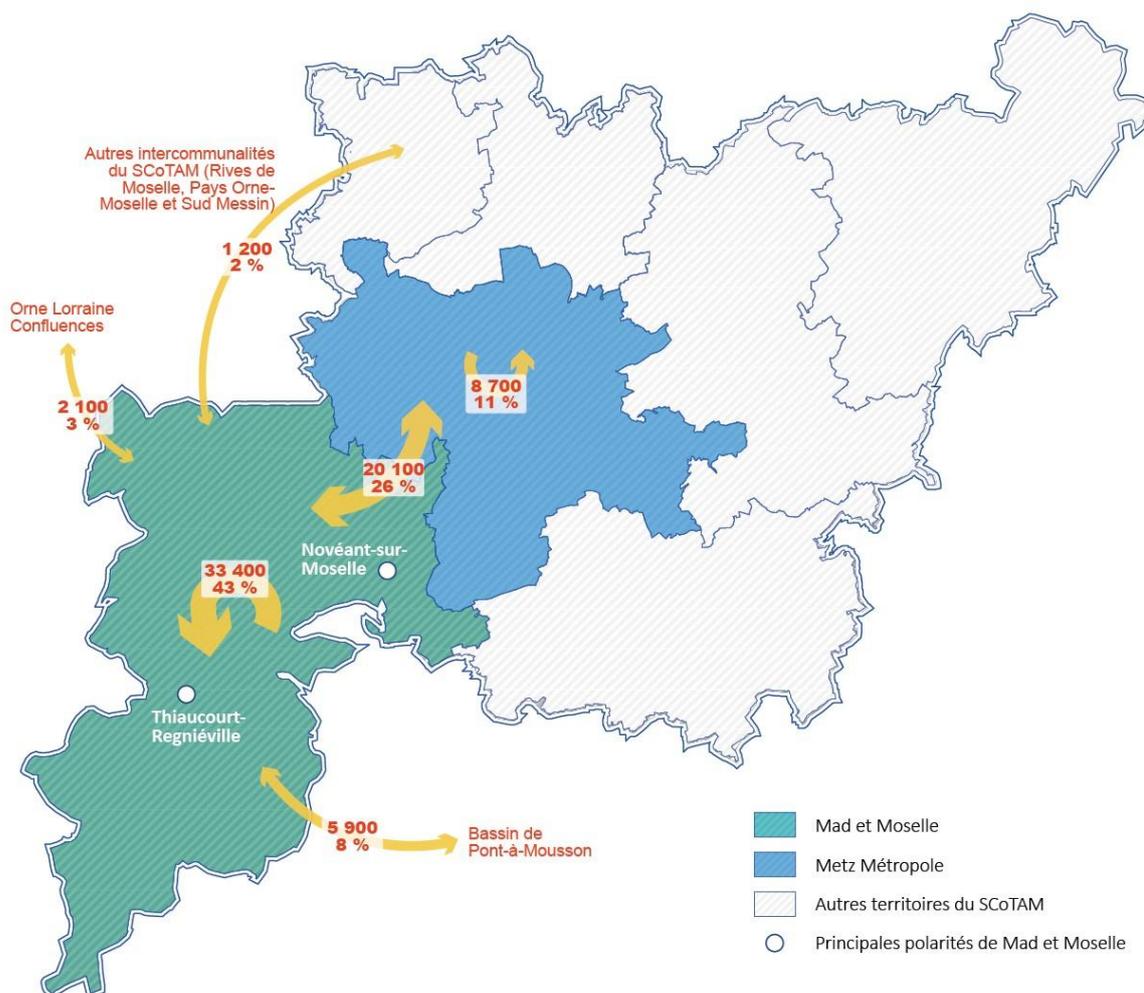
Près de 80 % des 20 000 échanges avec Metz Métropole sont effectués par les habitants de la partie mosellane de Mad & Moselle. Ces échanges concernent 3 secteurs de la métropole, de manière équilibrée : Ars-sur-Moselle/Gravelotte (3 400 déplacements/jour), le sud de la métropole : Augny, Coin-lès-Cuvry, Coin-sur-Seille, Cuvry, Féy, Marieulles, Pouilly et Purnoy-la-Chétive (3 000 déplacements/jour), et le centre de Metz : Ancienne Ville, Nouvelle Ville et les Isles (3 000 déplacements/jour).

Les 20 % restants (4 200 déplacements/jour) sont réalisés par les habitants de la partie meurthe-et-mosellane de Mad et Moselle. La moitié de ces échanges est effectuée avec la ville de Metz, l'autre moitié avec les autres communes de la métropole.

De nombreux échanges quotidiens ont lieu entre Mad & Moselle et des territoires extérieurs au SCoTAM : 11 600 déplacements/jours, deux sens confondus. Cela se produit en particulier avec 2 territoires :

- ◆ 5 900 déplacements/jour (deux sens confondus) avec le **Bassin de Pont-à-Mousson** ;
- ◆ 2 100 déplacements/jour avec **Orne Lorraine Confluences**.

GÉOGRAPHIE DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS DES HABITANTS DE MAD & MOSELLE



Source : EGT SCoTAM – Portait de Mad & Moselle – avril 2019

Synthèse

- Plus de 20 000 déplacements/jour (deux sens confondus) réalisés entre Mad & Moselle et la métropole messine, avec près de 80 % de ces échanges effectués par les habitants de la partie mosellane du territoire ;
- plus de 11 500 déplacements/jours (deux sens confondus) entre Mad & Moselle et des territoires extérieurs au SCoTAM, en particulier avec le Bassin de Pont-à-Mousson et Orne Lorraine Confluences.

3. SYNTHÈSE DES ENJEUX

Des équilibres à maintenir pour assurer la vitalité du territoire

- ◆ **De multiples polarités urbaines extérieures au territoire** [Metz, Pont-à-Mousson, Toul, Jarny, Saint-Mihiel, Vigneulles-lès-Hattonchâtel] induisant des besoins en déplacement
- ◆ **8 polarités de Mad & Moselle composant l'armature urbaine du territoire du SCoTAM** [Thiaucourt-Regniéville, Novéant-sur-Moselle, Ancy-Dornot, Chambley-Bussières, Corny-sur-Moselle, Gorze, Jouy-aux-Arches et Mars-la-Tour] : de futurs logements, équipements, services, et une offre de mobilité à établir en cohérence avec cette armature
- ◆ **Un besoin de maintien et d'apport de lieux de vie dans les villages et les nouveaux quartiers** [places, aires de jeu, salles, cafés, commerces de proximité, etc.]

Un maillage d'équipements et de services soulevant des manques, des besoins mais aussi des opportunités

- ◆ **Des services périscolaires qui progressent** et confortent les effectifs scolaires des écoles concernées, et **une offre d'accueil des jeunes enfants qui s'est considérablement développée** et organisée depuis une dizaine d'années
- ◆ **D'éventuels besoins d'évolution des équipements scolaires et dédiés à la petite enfance** à court et long termes à étudier [agrandissement, reconfigurations, nouvelles implantations, etc.]
- ◆ **Des terrains de sport et des salles** dans de nombreuses communes, mais ne correspondant plus forcément aux usages actuels en de nombreux endroits. **Des équipements structurants se concentrant dans les pôles** [salles de grandes capacités, gymnases]
- ◆ **Une logique de mutualisation à conforter entre les communes** : besoin de bénéficier d'équipements modulables, adaptables, mutualisables entre communes proches [terrains, salles, gymnases, etc.], pour assurer leur longévité, et répondre à une pluralité de besoins [école, animations, associations, etc.]
- ◆ **Soins médicaux et équipements dédiés aux personnes âgées** : des services historiques (EPHAD, médecins généralistes), et **de nouveaux services d'initiatives publique et privée** (maisons médicales, résidences seniors) qui interrogent de futures offres : structures de proximité et nouveaux cabinets ?
- ◆ **Des potentiels, dans certaines communes, de réutilisation de volumes existants désaffectés** [ancien musée, gare, gendarmerie, églises, ancienne salle paroissiale, ancien café restaurant, etc.] pour de nouveaux équipements, services, ou autres types d'activités.
- ◆ **Une nécessité de croiser ce potentiel aux besoins en nouveaux équipements**, et en restructuration d'équipements communaux et/ou intercommunaux
- ◆ **Une offre d'équipements et de services à mettre en lien avec des solutions de mobilité** [desserte de transport en commun, accès piétons et vélo confortables, etc.] pour garantir l'usage de ces équipements

Des infrastructures qui se déploient pour réguler la présence de la voiture et faciliter les alternatives à celle-ci

- ◆ **Des aménagements pour réguler la présence de la voiture récents et à conforter** : espaces de stationnement au niveau des centres anciens (notamment au niveau de villages-rues étroits) et parkings de covoiturage à l'écart des centres villageois.
- ◆ **Une offre de transport en commun efficace aux abords et en direction de la Métropole messine** : lignes de train traversant le territoire, 3 communes desservies par le TER [Ancy-Dornot, Novéant-sur-Moselle, Onville], tout comme 2 communes limitrophes [Ars-sur-Moselle et Pagny-sur-Moselle] et une ligne de bus régulière en expérimentation entre Thiaucourt et la zone d'activité Actisud.
- ◆ **Un plan de mobilité douce à mettre en œuvre** : futures voies cyclables [le long du Rupt de Mad, et via l'aérodrome de Chambley à long terme], accessibilité cyclable des établissements scolaires, aménagements urbains adaptés à la pratique du vélo, mais aussi aux déplacements piétons.
- ◆ **Une nécessité de penser de futurs développements urbains en lien avec l'offre de mobilité actuelle et future** (véloroutes, ligne de bus fixe, gares), pour garantir l'efficacité des infrastructures et leur usage.
- ◆ **Un besoin de nouvelles liaisons douces** entre les villages proches, entre hameaux et villages, et vers les pôles du territoire, pour des déplacements quotidiens et/ou à vocation de balade.
- ◆ **De manière générale, un besoin de consolider des solutions de mobilité alternatives à la voiture** pour les déplacements quotidiens.

Un enjeu global : une offre d'équipements et de services à nécessairement mettre en lien avec :

- ◆ l'offre d'habitat [objet de l'armature urbaine] ;
- ◆ l'offre scolaire [s'agissant des équipements sportifs et culturels] ;
- ◆ des moyens de déplacement et d'accès adaptés au public auquel chaque équipement s'adresse [jeunes, actifs, seniors] ;
- ◆ les besoins actuels et futurs : besoins spécifiques [vieillesse de la population], pratiques des habitants en évolution [pratiques sportives, organisation du travail]

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ARMATURE DU TERRITOIRE PLUI DE LA CC MAD & MOSELLE

Des polarités à prendre en compte dans la construction du projet de territoire de Mad & Moselle

→ Des sites d'emplois, de services et de commerces,
extérieurs à Mad & Moselle, générant des flux quotidiens

Des centralités maillant le territoire, à l'influence plus ou
moins importante

 Bourg centre

 Pôle relais

 Pôle de proximité

Équipements et services : des évolutions à penser entre les communes

 Équipements scolaires et dédiés à la petite enfance

 Équipements au rayonnement supra communal
[gymnase, salle de grande capacité, médiathèque] :
des logiques de mutualisation à renforcer

 Hébergements et des structures de soin pour les per-
sonnes âgées : de nouvelles offres de proximité à
construire

 Une profession médicale qui s'organise en cabinet :
des nouvelles solutions à accompagner ou à construire
par les collectivités ?

Des déplacements et stationnements automobiles dont les incidences sont à réguler

Réseau routier : des traversées problématiques
notamment pour les villages-rues

 Autoroute

 Routes départementales structurantes et
d'intérêt cantonal

 Des parkings de covoiturage récemment aménagés et
certainement à conforter



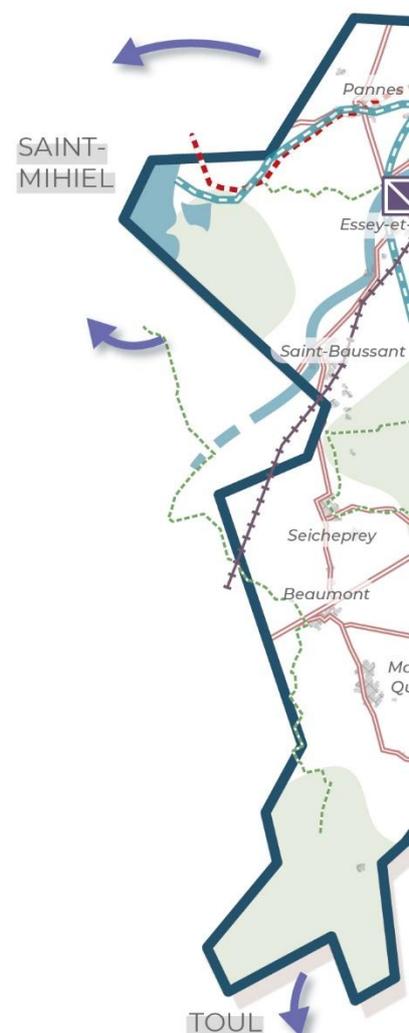
Des contraintes de stationnement dans les villages et
bourgs les plus denses

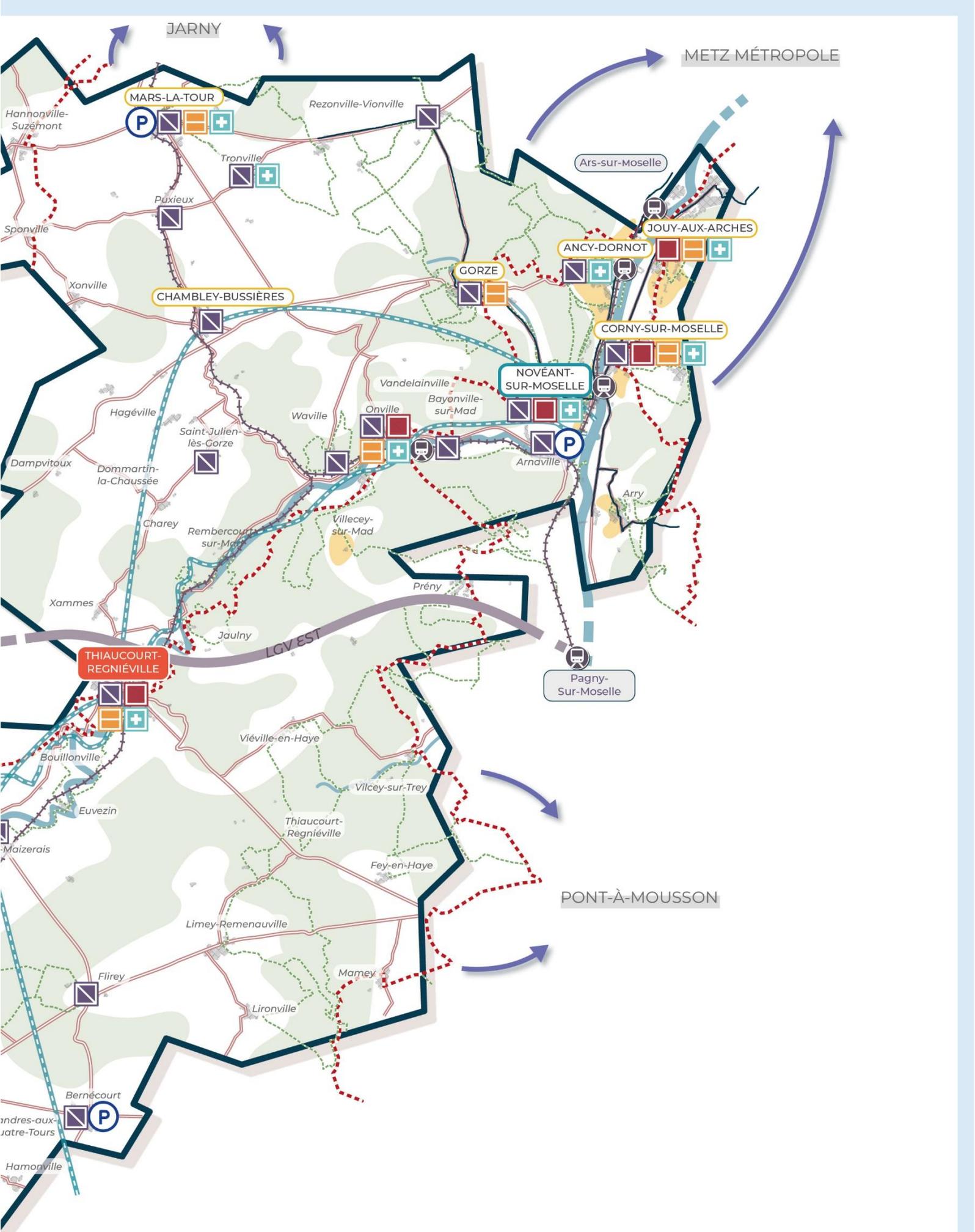
Mobilité douce : des infrastructures qui se déploient et dont l'attractivité est à renforcer

 véloroute existante, voies douces en projet et en
réflexion

 Des lignes de bus fixes, des lignes de train, et gares dans
et en toute proximité du territoire

 Des chemins utiles à la balade et possiblement à des
déplacements quotidiens, grâce à des liaisons sur de
courtes distances





ANCY-DORNOT ARNAVILLE ARRY BAYONVILLE-SUR-MAD BEAUMONT BERNÉCOURT
BOUILLONVILLE CHAMBLEY-BUSSIÈRES CHAREY CORNY-SUR-MOSELLE DAMPVITOUX
DOMMARTIN-LA-CHAUSSÉE ESSEY-ET-MAIZERAIS EUVEZIN FEY-EN-HAYE FLIREY CORZE
HACÉVILLE HAMONVILLE HANNONVILLE-SUZÉMONT JAULNY JOUY-AUX-ARCHES
LIMEY-REMENAUVILLE LIRONVILLE MAMEY MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS MARS-LA-TOUR
NOVÉANT-SUR-MOSELLE ONVILLE PANNES PRÉNY PUXIEUX REMBERCOURT-SUR-MAD
REZONVILLE-VIONVILLE SAINT-BAUSSANT SAINT-JULIEN-LÈS-CORZE SEICHEPREY SPONVILLE
TRONVILLE VANDELAINVILLE VIÉVILLE-EN-HAYE VILCEY-SUR-TREY VILLECEY-SUR-MAD WAVILLE
XAMMES XONVILLE



BP 90016 - 54470 Thiaucourt Regnieville Cedex
03 83 81 91 69
accueil@cc-madetmoselle.f
www.cc-madetmoselle.fr

AGURAM
AGENCE D'URBANISME
D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE
27 place Saint-Thiébault 57000 METZ
tél. : 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org
www.aguram.org | @agenceaguram